

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DU DEVELOPPEMENT**

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE (I.N.S.D.)**

**PROJET D'APPUI REGIONAL A L'INTEGRATION
(P.A.R.I)**

Etudes Spécifiques approfondies des données de l'Enquête Prioritaire II.

**EMPLOI, CHOMAGE ET PAUVRETE
AU BURKINA FASO**

YAGO Namaro / D.E.E – I.N.S.D.
GUIGMA Gilbert/ D.E.E. – I.N.S.D.
BONKOUNGOU Félix/ D.S.G.- I.N.S.D.

Ouagadougou – Novembre 2002.

TABLE DES MATIERES

RESUME	3
IINTRODUCTION	4
I. PAUVRETE ET MARCHE DE L'EMPLOI AU BURKINA FASO	5
I.1. Concepts et méthodologie de mesure de la pauvreté.	5
I.1.1 Dimensions de la pauvreté.....	5
I.1.2 Mesures de la pauvreté.....	7
I.2. Segmentation du marché du travail.....	8
I.2.1 Définition des segments du marché de travail.....	8
I.2.2 Profil quantitatif des différents segments du marché du travail.....	11
I.3 Segments du marché du travail et pauvreté.....	12
I.3.1 Considérations méthodologiques.....	12
I.3.2 Segments du marché de travail et niveau de vie.....	12
I.3.3 Niveau d'instruction et niveau de vie.....	19
I.3.3 Modèle d'analyse de la pauvreté.....	21
II. PRINCIPALES CARACTERISTIQUE DE LA POPULATION AU PLAN DE L'EMPLOI	24
II.1 Caractéristiques de la population active.....	24
II.1.1 Statut d'occupation de la population active.....	24
II.1.2 Age de la population active.....	24
II.1.3 Répartition spatiale de la population active.....	25
II.2 Caractéristiques des actifs occupés.....	27
II.2.1 Niveau d'éducation atteint par les actifs occupés.....	27
II.2.2 Branche d'activité des actifs occupés.....	27
II.2.3 Situation dans la profession des actifs occupés.....	28
II.3 Caractéristiques de la population inactive.....	29
II.3.1 Statut des inactifs.....	29
II.3.2 Niveau d'éducation des inactifs.....	30
II.3.3 Statut matrimonial des inactifs.....	31
II.2.4 Lien de parenté des inactifs avec le chef de ménage.....	32
II.2.5 Milieu de résidence des inactifs.....	33
II.3 Etude des revenus moyens mensuels tirés de l'emploi principal.	34
II.3.1 Etude spatiale des revenus moyens mensuels.....	35
II.3.2 Revenus moyens mensuels par secteurs d'activité.....	36
II.4.1 Niveau de vie et segments du marché de travail.....	38
II.4.2 Segments et milieu de résidence.....	40
III. CARACTERISTIQUES GENERALES DU CHOMAGE	41
III.1 Aperçu conceptuel.....	41
III.1.1 Sources de données.....	41
III.1.2 Contraintes conceptuelles et méthodologiques.....	41
III.2 Profil du chômage.....	43
III.2.1 Caractéristiques générales du chômage.....	43
III.2.2 Caractéristiques socio-démographiques du chômage.....	45
CONCLUSION	48
BIBLIOGRAPHIE	49

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 :répartition des chefs de ménages suivant les segments du marché.	11
Tableau 1.2 :indices de pauvreté selon les segments du marché de travail du chef de ménage.	14
Tableau 1.3: Pourcentage de la pratique d'une activité secondaire selon le segment du marché du travail et part moyenne dans le revenu total de ceux qui pratiquent l'activité secondaire.....	19
Tableau 1.4: niveau d'instruction du chef de ménage et indicateurs de pauvreté.....	20
Tableau 2.1 : Population active selon le sexe et le statut d'occupation	24
Tableau 2.2 : Population active selon le sexe et le groupe d'âge	25
Tableau 2.3 : Population active selon le sexe et la région économique.	26
Tableau 2.5 : Répartition des actifs occupés selon le niveau d'éducation atteint et le sexe.....	27
Tableau 2.7: Répartition des actifs occupés selon la situation dans la profession et le sexe.	29
Tableau 2.8: Population inactive selon le statut et le sexe.	29
Tableau 2.9: Répartition des inactifs selon le niveau d'éducation tteint et le sexe.	30
Tableau 2.10 : Répartition des inactifs selon la situation matrimoniale et le sexe.	31
Tableau 2.11: Répartition des inactifs selon le lien de parenté avec le chef de ménage et leur sexe.	32
Tableau 2.12: Répartition des inactifs selon le milieu de résidence et le sexe.....	33
Tableau 2.13: Revenus moyens mensuels selon le segment du marché t le statut dans le ménage	35
Tableau 2.14: Revenus moyens mensuel de l'emploi principal selon le statut dans le ménage et la région conomique de résidence(en Fcfa).	36
Tableau 2.15 : Revenu moyen selon la branche d'activité et le statut dans le ménage(en Fcfa).	37
Tableau 2.16: Revenu moyen selon le statut dans le ménage et la catégorie socioprofessionnelle.	38
Tableau 2.17: Répartition de la population active occupée selon e segment du marché du travail du chef de ménage le niveau de vie.....	39
Tableau 3.1 : Taux de chômage par milieu de résidence	43
Tableau 3.2: Taux de chômage par région économique.....	44
Tableau 3.3 : Taux de chômage par âge.....	45
Tableau 3.4 : Taux de chômage par niveau d'instruction	46
Tableau 3.6 : Taux de chômage selon le statut dans le ménage.....	47

ANNEXES

Tableau n°1 : répartition de la population de « 10 ans et plus » selon les segments du marché de travail(en %).	51
Tableau n°2 : Indice de pauvreté par régions économiques.....	51
Tableau n°3 : Revenu moyen tiré du travail principal selon la branche d'activité et le segment du marché du travail.....	52
Tableau n4 : revenu moyen mensuel tiré de l'emploi principal, par région.....	52
Tableau n°5 : résultats de la régression logistique	53
Tableau n° 6 : Actifs occupés selon l'âge et le groupe socioéconomique	54
Tableau n°7: Population active occupée selon le segment.....	55
et le milieu de résidence du chef de ménage.	55

GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : incidence de pauvreté en fonction de l'âge du Chef de ménage.	23
--	----

RESUME

La présente étude, qui fait partie des cinq études spécifiques à réalisées sur le données de l'Enquête Prioritaire II (pauvreté et santé, pauvreté et emploi, pauvreté et éducation, groupes vulnérables, genre et pauvreté), a permis de segmenter la population en dix groupes au selon l'activité qui leur apportent le plus de revenu et les conditions dans lesquelles cette activité est menée.

De ces segments, nous avons dégagé les ceux qui sont les plus exposés à la pauvreté. En première position, les agriculteurs de subsistance (cultivant essentiellement les céréales) sont les plus touchés avec une incidence de pauvreté de 55% contre une incidence au niveau national de 45,27%. Ils contribuent à eux seuls à 46% à expliquer le taux de pauvreté national.

Les éleveurs ont une incidence de 50,3%, les agriculteurs progressifs (essentiellement de rente) ont un taux de 44,6%.

Les groupes les moins exposés à la pauvreté sont ceux dont les chefs de ménages sont des salariés (2,6% d'incidence pour les salariés protégés et 15,7% pour les autres salariés) et dans une moindre mesure les indépendants exerçant dans des branches d'activité autres que l'agriculture (12% d'incidence).

Les individus ayant à leur tête comme chef de ménage un chômeurs ou un inactif ont une incidence de pauvreté de l'ordre de 30%.

Il est ressorti que la pauvreté est essentiellement rural, que les ménages dirigés par des femmes ont une incidence de pauvreté plus bas que ceux dirigés par des hommes, que l'incidence de pauvreté augmentent avec l'âge du chef de ménage et que la proportion d'actifs occupés dans le ménages contribue à réduire l'incidence de pauvreté.

Quant à la structure de la population active du Burkina Faso, il ressort :

plus de 9 personnes actives sur 10 sont occupées. La répartition des actifs occupés selon le sexe montre une structure assez semblable. Elle est caractérisée par une extrême jeunesse. En effet, 44% de la population active a moins de 25 ans et 55% a moins de 30 ans. Elle est également essentiellement rural. 86,6% de la population active vie en milieu rural. Enfin, à l'image de la population global du pays, elle est frappée par le manque d'instruction.

Le taux de chômage au niveau national est estimé à 2,5%. Mais il cache une disparité énorme entre le rural et l'urbain. En effet, il est de seulement de 0,5% en milieu rural mais atteint 15% en milieu urbain.

Au regard, de ces résultat, la réduction de la pauvreté au Burkina Faso passe nécessairement par des politiques qui prennent en compte le monde rural, surtout passe le développement de l'agriculture.

IINTRODUCTION

Le Burkina Faso est un pays enclavé, faiblement doté de ressources naturelles et largement tributaire des ressources financières extérieures. Sa population est estimée à 10 469 745 habitants en 1996 (RGPH, INSD). L'activité économique qui occupe la majeure partie est l'agriculture, surtout l'agriculture de subsistance.

L'analyse des données de l'Enquête Prioritaire I réalisée en 1994 a montré que le pays est fortement frappé par la pauvreté avec un taux d'incidence de 44,5%. Face à cette situation de pauvreté de la population, un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté a été mis en place dont l'une des actions principales s'articulent autour de la question d'emploi.

Dans la présente étude, réalisée grâce à l'appui du Projet d'Appui Régional à l'Intégration (P.A.R.I) de l'Union Européenne, vient compléter celle faite par l'INSD intitulée Profil et évolution de la pauvreté au Burkina Faso. Elle s'intéresse spécifiquement à l'emploi et le chômage, en relation avec la pauvreté.

Il s'agira de cerner les caractéristiques essentielles des pauvres au plan de l'emploi, d'analyser la structure de la population concernée par l'emploi (active, inactive) et d'appréhender les couches les plus touchées par le chômage. C'est ainsi que le rapport comportera trois grandes parties :

- Pauvreté et marché de l'emploi au Burkina Faso ;
- Principales caractéristiques de la population au plan de l'emploi ;
- Caractéristiques générales du chômage.

Avertissement: Les analyses, conclusions et opinions exprimées dans la présente étude n'engagent que la responsabilité des auteurs.

I. PAUVRETE ET MARCHE DE L'EMPLOI AU BURKINA FASO

La lutte contre la pauvreté implique d'une part, d'identifier et d'analyser les causes de celle-ci et d'autre part, de la mesurer à travers des indicateurs afin d'isoler les groupes à cibler en priorité.

Mesurer la pauvreté signifie définir la population de pauvres et l'intensité de leur pauvreté.

Dans la suite, nous nous proposons de faire un rappel sur les différentes mesures de la pauvreté et de présenter les résultats par rapport aux mesures retenues sur le Burkina Faso dans la limite des informations disponibles dans l'Enquête Prioritaire II et du champ de l'étude spécifique "emploi, chômage et pauvreté".

I.1. Concepts et méthodologie de mesure de la pauvreté.

I.1.1 Dimensions de la pauvreté

La pauvreté est un phénomène complexe et de ce fait embrasse plusieurs dimensions. De cette complexité, découle la nécessité d'adopter des mesures différentes selon la dimension que l'on privilégie. On pourrait distinguer deux dimensions principales de la pauvreté :

- une dimension économique ;
- une dimension socio-politique.

I.1.1.1. Dimension économique de la pauvreté

Si l'on se restreint à la dimension économique de la pauvreté, on distingue trois formes :

- ✓ la pauvreté monétaire ou « de revenu »

Elle exprime un aspect de niveau de vie et résulte de l'insuffisance de ressources engendrant une consommation insuffisante (expression d'un faible niveau de bien-être).

Pour la mesurer, on s'appuie soit sur le revenu, soit sur la consommation traduite en valeur monétaire. En général, on utilise la consommation pour des raisons de fiabilité statistique de données. En effet, il est démontré, par les nombreuses enquêtes sur les conditions de vie des ménages, qu'il y a une sous-estimation systématique des revenus par les enquêtés. A cela, il faut ajouter l'instabilité du revenu à travers le temps.

La théorie du bien être sert de cadre de référence à l'analyse de la pauvreté monétaire. Du fait de l'impossibilité de mesurer les utilités, on approche le bien-être par le revenu ou le niveau de la consommation (Ravaillon, 1986).

On définit un seuil monétaire en deçà duquel l'individu est considéré comme pauvre et l'on comptabilise le nombre de pauvres par rapport à ce seuil dit *seuil de pauvreté*.

Le seuil de pauvreté peut être estimé à partir du niveau du revenu ou celui de la consommation. Il est sensé déterminé *une pauvreté absolue* lorsqu'il est calculé en considérant le montant nécessaire à l'achat du panier minimal de biens alimentaires et non alimentaires indispensables à la survie quotidienne.

Au Burkina Faso, ce seuil a été estimé à 41 099 FCFA en 1994 et réévalué à 72 690 FCFA en 1998¹.

Ce seuil peut être déterminé d'une manière *relative* en considérant, sur la distribution des revenus ou de la consommation, un pourcentage de la population donné et en recherchant le montant en dessous duquel il est. En guide d'exemple, le montant en dessous duquel se trouve les 20% de la population les moins riches ou encore à la moitié du revenu moyen ou médian etc. On obtient alors une estimation de la pauvreté dite *relative*.

✓ La pauvreté des conditions de vie ou « d'existence ».

La pauvreté peut être également perçue sous l'angle d'exclusion par rapport à un certain mode de vie matériel. Elle résulte alors de l'impossibilité à satisfaire des besoins jugés essentiels. L'analyse est alors élargie à l'ensemble des besoins qui permettent de mener une vie décente dans une société donnée. Cette pauvreté de conditions de vie a une vision essentiellement qualitative traduisant le manque dans les domaines de l'alimentation (déséquilibre nutritionnel), de la santé (non accès aux soins primaires), de l'éducation (non-scolarisation), du logement, etc. Cette vision qualitative vient combler les limites de la vision quantitative décrite ci-dessus.

Il faut cependant rappeler, à ce niveau, que la non-satisfaction d'un besoin donné peut avoir plusieurs causes parmi lesquelles on peut citer la non-disponibilité, la non-accessibilité, le coût. Il est cependant difficile de trouver un indicateur pertinent pour ressortir la pauvreté des conditions de vie.

✓ La pauvreté de potentialités ou de « capacités »

Elle se traduit par le fait que l'on n'ait pas des moyens(«différentes formes de capital») qui permettent de se soustraire de la pauvreté, de vivre correctement et de mettre en valeur ses capacités individuelles. En guide d'exemple, d'insuffisance « d'accumulation de capital », on peut

¹ Cf Profil et évolution de la pauvreté au Burkina Faso, INSD – Mars 2002, page 14.

citer le manque de moyens matériels ou financiers mais aussi de capital humain (niveau d'éducation, d'expérience, ...).

Cette approche permet d'aborder la pauvreté à sa source en la considérant comme le résultat d'une impossibilité à saisir les opportunités qui se présentent en raison d'un manque de capacités (santé déficiente, éducation insuffisante,...).

Ainsi, la pauvreté se manifeste au plan économique par les trois formes précédemment définies à savoir l'insuffisance de ressources, l'insatisfaction de besoins essentiels, l'incapacité à saisir les opportunités par manque de potentiel. Ces formes sont fortement imbriquées. En effet, la pauvreté monétaire, qui fluctue à court terme, a un effet à moyen terme sur les conditions de vie et à long terme sur les potentialités.

I.1.1.2. Dimensions sociales et politiques de la pauvreté

Dans les sociétés où les relations sociales et familiales déterminent les conditions d'existence de l'individu, on peut définir la pauvreté comme une détérioration des liens qui le lient à une communauté de vie. Cette forme de pauvreté prime sur la possession de biens et résulte de l'absence d'enfants ou de parents, de la présence de conflits, de la privation de droits sociaux (exclusion d'un village, d'une famille,...).

On désigne alors sous le nom de « capital social » l'ensemble des liens sociaux qui permettent à l'individu de se sentir à l'aise dans sa société. Il retrace le tissu de relations sociales ou réseaux de sociabilité plus ou moins formalisés entre les individus et représente un élément primordial de ses niveaux et mode de vie et de sa capacité à réagir aux contraintes extérieures.

Quant à la pauvreté politique, elle se définit d'une part comme étant la privation de droits civiques et d'autre part comme l'impossibilité politique, syndicale de défendre sa situation économique et sociale.

I.1.2 Mesures de la pauvreté

Au regard des différentes facettes de la pauvreté définies ci-dessus, on s'aperçoit de la difficulté à la cerner à travers un seul indicateur.

Les études spécifiques menées dans le cadre de l'analyse approfondie des données de l'Enquête Prioritaire II prennent largement en compte cette complexité de mesure de la pauvreté. Dans le cadre du présent thème d'étude, nous allons nous concentrer sur la mesure quantitative de la pauvreté en relation avec la notion d'emploi. Le revenu et/ou la dépense du ménage sera au centre de notre étude de la pauvreté.

Les indicateurs de pauvreté les plus couramment utilisés pour mesurer la pauvreté sont *l'incidence, la profondeur et la sévérité*, qui sont de la famille des indices de Foster-Greer-Thorbecke (FGT) définis en 1984.

La spécification générale de ces indices est: $p_{\alpha}(y, z) = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^{\alpha}$ où

y: variable servant à la classification des individus de la population (exemple la consommation);

n: la taille de la population totale;

z: le seuil, fixé dans notre cas à 72690 FCFA/tête;

q: l'effectif des pauvres dans la population étudiée;

α : paramètre reflétant l'importance accordée aux plus démunis de la population.

Cette spécification donne l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté dans une population donnée respectivement pour les valeurs 0, 1, 2 du paramètre α .

Ces trois mesures que nous retenons par la suite se complètent car si l'incidence (P0) donne le pourcentage de pauvres dans la population étudiée, elle ne ressort pas l'importance de l'éloignement de ces pauvres du seuil de pauvreté. La profondeur (P1) et la sévérité (P2) par contre corrigent ce défaut et permettent d'aller plus loin dans l'analyse de la pauvreté.

Afin d'appréhender le poids de chaque sous-groupe de population au niveau des indicateurs ci-dessus, il sera calculé les contributions C_k , $k=0, 1, 2$. La contribution est obtenue en multipliant le total de la population du sous groupe par le rapport de son indice de pauvreté à de l'indice de la population d'ensemble.

Afin de mener l'étude de la pauvreté en liaison avec le marché de l'emploi, il a paru nécessaire de procéder à une segmentation du marché du travail.

I.2. Segmentation du marché du travail

I.2.1 Définition des segments du marché de travail

Le marché du travail est hétérogène à plusieurs points de vu. On peut scinder les individus du point de vu du marché de travail en trois grands groupes à savoir les chômeurs et les occupés et les inactifs. Mais du points de vu de l'étude, cela ne reflétera sans doute pas les angles pointus que nous souhaitons ressortir. En effet, un chômeur ou un inactif peut être dans une situation plus confortable qu'un travailleur exerçant dans des conditions de rémunération catastrophique. Cela dépend des autres sources de revenus de ces individus (transferts, héritage...).

Aussi, la segmentation proposée ici, fait ressortir dix groupes d'individus sur le marché de l'emploi. Cette segmentation découle de celle appliquée dans le cadre des études spécifiques de l'Enquête Prioritaire I de 1994. Nous rappellerons brièvement ces différents segments²:

La reprise de cette segmentation dans le cadre de la présente étude est justifiée par deux raisons:

-elle est pertinente du point de vue de l'étude car prenant en compte la précarité du marché du travail;

-dans un souci de comparaison de résultats entre les deux enquêtes, il était important d'avoir les mêmes repères.

Les segments sont:

i) **les salariés protégés**

Ce groupe comprend les salariés du public et du privé bénéficiant d'une protection dans leur emploi qui se matérialise par le droit à une pension de retraite, le droit à une couverture de sécurité sociale formelle, le droit à des congés payés.

ii) **Les salariés non-protégés**

Ce sont les salariés non classés dans le premier groupe. On y retrouve les travailleurs qui sont dans des conditions précaires (travail occasionnel, sans couverture sociale, ...).

iii) **Indépendants non agricoles évolutifs**

On y retrouve les travailleurs pour compte propre et les patrons dont la taille de l'entreprise dépasse quatre employés. La taille de l'entreprise est prise comme variable de partition car traduisant un certain dynamisme de l'entreprise.

iv) **Indépendants non agricoles involutifs**

Ce sont les travailleurs indépendants et les employeurs non agricoles employant moins de quatre personnes (salariés ou non).

v) **Agriculteurs progressifs**

Ce groupe comprend les agriculteurs utilisant plus d'engrais, ayant recours aux crédits agricoles et commercialisant une grande partie de leurs récoltes auprès d'office de commercialisation. Ils tirent une grande partie de leur revenu des cultures de rentes et ont des bœufs dont le nombre se situe entre un et quatre.

vi) **Agriculteurs de subsistance**

Ce groupe s'oppose au précédent par la faible utilisation des engrais, l'absence de recours aux crédits agricoles et le manque d'utilisation d'animaux à traction (zéro bœuf pour la plus part).

vii) **Chômeurs**

Ce sont les individus ayant travaillé moins d'une heure durant la semaine de référence et cherchant du travail (que ce soit pour une première insertion ou pour raison de perte d'emploi).

² Pour plus de détails sur les procédures de segmentation, voir « Emploi, chômage et pauvreté au Burkina Faso », INSD, Mai 1996, page 3.

viii) **Eleveurs**

On y retrouve les actifs disposant d'un important cheptel (plus de quatre bœufs, plus de neuf chèvres, plus de neufs moutons) et tirant plus de la moitié de leur revenu des produits de l'élevage.

ix) **Autres actifs**

Ce sont les actifs non pris ailleurs. La majorité sont les aides-familiaux.

x) **Inactifs**

On retrouve dans cette catégorie les élèves, étudiants, les retraités, les rentiers, les femmes au foyer et autres inactifs.

I.2.2 Profil quantitatif des différents segments du marché du travail

Après avoir défini les différents segments du marché du travail, il importe de donner un aperçu du poids de chacun de ces segments.

Les chefs de ménages se répartissent suivant les différents segments comme indiqué dans le tableau 1.1 ci dessous.

Tableau 1.1 :répartition des chefs de ménages suivant les segments du marché.

Segments	pourcentage
Salariés protégés	7,24
Salariés non protégés	3,73
Indépendants non agricoles évolutifs	1,84
Indépendants non agricoles involutifs	6,31
Agriculteurs progressifs	14,61
Agriculteurs de subsistance	37,41
Eleveurs	22,80
Chômeurs	0,85
Autres actifs	1,29
Inactifs	3,93
Total	100

Source: calculs des Auteurs, données de l'EP II.

A la lecture de ce tableau, il ressort le poids prépondérant du secteur primaire en matière d'emploi. Ainsi, près de 75% des chefs de ménages exercent dans le groupe "agriculture-élevage " avec 50% sont des agriculteurs de subsistance.

Les salariés représentent 11% des chefs de ménages avec une dominance des salariés protégés. En Cela s'explique par le poids du public comme employeur. En effet, 78% des salariés protégés sont du secteur Public. Le privé structuré a donc un poids encore très faible dans l'emploi.

On note également que dans l'ensemble, 54% des salariés relèvent du secteur public contre 46% pour le secteur privé.

La répartition de la population totale de "10 ans et plus" entre les différents segments ressort un poids majeur des « autres actifs ». Ils représentent près de 61% de la population concernée. L'explication de cette importance est le poids des aides-familiaux dans les travaux champêtres.

Les salariés représentent seulement 3,81% de cette population de 10 ans et plus contre 2,8% en 1994 (cf tableau n°2 en annexe).

I.3 Segments du marché du travail et pauvreté

L'étude « profil et évolution de la pauvreté au Burkina Faso » réalisé par l'I.N.S.D sur la base des données de l'EP II a permis d'obtenir les taux de pauvreté au plan spatial (régions économiques, milieu de résidence) mais aussi selon le statut professionnel. Nous rappellerons ces résultats avant de les compléter par des analyses plus détaillées.

I.3.1 Considérations méthodologiques

La mesure de la pauvreté nécessite de déterminer une variable d'intérêt qui permette de classer les individus selon le niveau de bien-être. Au plan économique, cette variable est généralement le revenu ou la dépense de consommation (biens alimentaires et non alimentaires).

Dans la présente étude, comme dans les précédentes études sur la pauvreté au Burkina Faso réalisées par l'I.N.S.D, la variable «dépenses de consommation» sera retenue.

Ainsi, dans un ménage, le bien-être d'un membre est cerné par les dépenses totales réelles de consommation per capita.

Le seuil en dessous duquel l'individu est considéré comme **pauvre** est estimé en 1998 à 72 690 Fcfa³. Parmi les personnes qui ont une dépense supérieure ou égale à ce seuil, on a retenu le montant de 110 469.9 Fcfa correspondant au 7^{ème} décile pour définir **les intermédiaires** et les **non pauvres**. Les intermédiaires sont les individus qui ont une dépense de consommation comprise entre le seuil de pauvreté et 110 469,9 Fcfa.

C'est sur la base du seuil de pauvreté de 72 690 Fcfa que les indices de pauvreté P_0 , P_1 , P_2 ont été calculés.

I.3.2 Segments du marché de travail et niveau de vie

I.3.2.1 Segments du marché du travail et pauvreté

Les données de l'Enquête Prioritaire II ont été collectées durant la période allant de mai à août 1998, période à laquelle le monde rural est de façon général en difficulté de disponibilité de revenu. Quant à l'Enquête Prioritaire I, elle a eu lieu d'octobre 1994 à janvier 1995, période de grande disponibilité de revenu dans le monde rural suite aux récoltes. Ce décalage pourrait avoir des effets sur les niveaux des dépenses des deux périodes et de ce fait rendent délicates les comparaisons de taux de pauvreté dans le temps. L'I.N.S.D souhaite lever cette faiblesse en menant des enquêtes de ce type sur toutes les périodes de l'année. Cela permettra de voir si la

période de l'enquête joue sur le niveau du taux de pauvreté (l'influence de la période n'est pas si évidente, vu que la population concernée est la plus démunie et a une dépense très faible donc sûrement presque incompressible).

Les comparaisons entre 1994 et 1998 seront menées donc à titre indicatif.

D'après l'étude sur le profil de pauvreté au Burkina effectuée sur les données de l'Enquête Prioritaire II, le taux de pauvreté au niveau national se situe à 45,27% en 1998. On note également que la pauvreté est essentiellement un phénomène rural. En effet, l'incidence de la pauvreté est de 16,46% en milieu urbain contre 51,03% en milieu rural. Le monde rural qui, en 1998 abrite près de 83,3% de la population burkinabé, explique à 94% l'incidence globale.

En terme de région économique, les 10 régions économiques retenues au moment de l'enquête ont des taux d'incidence disparates (voir tableau n°2 en annexes). L'Ouest, qui abrite 13,72% de la population totale du pays, soit le deuxième rang au plan de la démographie humaine, a le plus bas taux d'incidence à savoir 33,47%. Le Centre, avec 19,30% de la population totale du pays, vient au deuxième rang en terme d'incidence de pauvreté (35,8%).

Ces rangs du Centre et de l'Ouest confirment que le monde urbain est moins touché par la pauvreté. En effet, ces régions abritent les deux grands centres urbains du pays (Bobo Dioulasso pour l'Ouest et Ouagadougou pour ce qui est du Centre).

La région économique la plus touchée par la pauvreté est le Nord avec une incidence de près de 60,93%. Elle est suivie du Centre Nord(58,06%).

Mais qu'en est-il de la pauvreté par rapport aux segments du marché du travail identifiés ?

L'emploi est le seul moyen durable pour un individu de sortir de la pauvreté. C'est conscient de ce fait que le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) élaboré par le Burkina Faso le met au centre de la lutte contre des politiques de réduction du phénomène. Toutefois il ne suffit pas d'avoir un emploi pour échapper à la pauvreté comme l'atteste le taux de pauvreté du monde rural avec un taux de chômage de seulement 0,5%. La justification majeure de ce paradoxe apparent est donnée par cette citation d'un groupe de pauvres de l'Equateur : *«Evidemment, que nos champs ne nous rapportent guère; tous les produits, les articles achetés dans les magasins coûtent cher; la vie est dure: nous travaillons et nous ne gagnons pas beaucoup, nous n'achetons presque rien; nous manquons de tout, il n'y a pas d'argent et nous nous trouvons pauvres. S'il y avait de l'argent...»¹*

³ Pour plus de détails sur le calcul de ce seuil, voir « profil et évolution de la pauvreté au Burkina Faso », INSD – mars 2000, pages 11 à 12.

¹ Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001, combattre la pauvreté – Abrégé. Banque Mondiale 2000, page 3.

De cette citation on retient donc que le travail peut ne pas "nourrir son homme". Ainsi, dans les différents segments de marché présentés, il est légitime de se demander quels sont les plus exposés à la pauvreté.

Le tableau 1.2 ci-dessous donne les indices de pauvreté selon les segments.

Tableau 1.2 : indices de pauvreté selon les segments du marché de travail du chef de ménage.

segments	P0	P1	P2	Co
Salariés protégés	0,026	0,006	0,002	0,002
Salariés non-protégés	0,157	0,039	0,015	0,010
Indép. non agricoles évolutifs	0,127	0,024	0,007	0,002
Indép. non agricoles involutifs	0,126	0,027	0,009	0,013
Agriculteurs progressifs	0,446	0,125	0,050	0,184
Agriculteurs de subsistance	0,550	0,174	0,078	0,459
éleveurs	0,503	0,151	0,064	0,282
Autres actifs	0,323	0,088	0,029	0,009
Chômeurs	0,318	0,047	0,047	0,020
Inactifs	0,399	0,054	0,054	0,032

Source : Calculs des Auteurs, données EP2.

Les travailleurs du secteur primaire sont les plus vulnérables et parmi eux, particulièrement les agriculteurs de subsistance le sont plus. En effet, les agriculteurs de substance ont une incidence supérieure au niveau national soit 55%, les éleveurs ont une incidence de 50,3% et les agriculteurs progressifs qui mettent plus de moyens dans leur activité et orientés surtout vers les cultures de rente ont un taux de 44,6%.

En terme de profondeur et de sévérité de pauvreté, les agriculteurs de subsistance sont toujours les plus touchés et les agriculteurs progressifs sont les moins touchés du groupe de travailleurs du secteur primaire.

En 1998, les incidences des agriculteurs de subsistance et des éleveurs ont progressé par rapport à 1994 où leurs incidences étaient respectivement de 53% et 48,2%.

Chez les agriculteurs progressifs, il ressort une amélioration entre les deux dates (46,2% en 1994 contre 44,6% en 1998).

Le fait que *les agriculteurs* soient les plus pauvres s'explique par plusieurs facteurs:

* il y a tout d'abord le sous emploi de la population qui vit de cette activité. En effet, sur les douze mois de l'année, seule la moitié est utilisée en général pour les travaux champêtres. L'autre moitié est quasiment une période de repos;

* à cette raison, il faut ajouter la faiblesse des rendements due à la pauvreté des sols qui s'aggrave au fil du temps par l'érosion, les feux de brousse. Cette faiblesse des rendements s'explique également par l'irrégularité des pluies dans le temps et l'espace;

*les modes de production caduques viennent s'ajouter aux deux premières raisons. L'utilisation de moyens de production peu mécanisés et le manque d'enrichissement des sols par des engrais verts ou minéraux ainsi que l'usage de moins en moins de la jachère (due à la contrainte d'espace cultivable) sont des facteurs limitatifs des rendements.

Les agriculteurs progressifs bénéficient de l'encadrement de la SOFITEX et des structures du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques(ex-Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales) surtout pour le volet du coton et utilisent plus de moyens mécaniques et aussi des engrais et des pesticides. En outre, ces agriculteurs sont surtout présents dans les régions plus fertiles et mieux arrosées (près de 60% d'entre eux se trouvent dans les régions économiques de l'Ouest et du Nord-Ouest). Ces facteurs contribuent à augmenter leur revenus par rapport aux agriculteurs de subsistance.

Quant aux éleveurs, ils sont soumis aux calamités naturelles également. Cela se traduit par un manque d'eau en saison sèche pour le breuvage des animaux. Ils pratiquent en général un élevage extensif avec des transhumances périodiques à la recherche du pâturage et de l'eau.

Les travailleurs des sous secteurs agriculture et élevage contribuent à près de 92,5% à l'incidence de pauvreté au niveau national.

En ce qui concerne les indépendants non agricoles, l'incidence de pauvreté est de l'ordre de 12%. Plus de 80% des indépendants non agricoles exercent en milieu urbain. Ce groupe est constitué principalement d'individus exerçant dans l'informel en milieu urbain.

La branche d'activité favorite de ce groupe est le commerce qui occupe près de 50% des indépendants non agricoles évolutifs et 61% des indépendants non agricoles involutifs. Les industries manufacturières viennent en deuxième position avec 27% des indépendants non agricoles évolutifs et 21% des indépendants non agricoles involutifs.

La part de ce groupe dans la population de « 10 ans et plus » est de 4,24%.

En 1994, il y avait une différence nette en terme de pauvreté entre les groupes des indépendants non évolutifs et des indépendants non agricoles involutifs (respectivement 4% et 11% d'incidence de pauvreté). En 1998, cette différence n'est plus perceptible. Le nombre d'employés a sans doute augmenté de sorte que le nombre 4 ne suffit plus à discriminer les indépendants non agricoles à fort revenu et les indépendants non agricoles à faible revenu.

Les salariés non protégés ont une incidence de pauvreté de 15,72% en 1998 contre seulement 7,1% en 1994. Ce taux a donc presque doublé en espace de quatre ans. Ils sont en général employés par le privé non structuré. Compte tenu de la pression sur le marché de l'emploi surtout en milieu urbain et de la réduction des demandes d'emplois du public suite au Programme d'Ajustement Structurel (PAS), le secteur privé est de plus en plus sollicité comme employeur. Le privé formel est cependant marginal en terme d'embauche et c'est donc le privé non structuré qui sert de relais avec des rémunérations⁴ en dessous du SMIG(27 080 FCFA)

Les salariés protégés sont les plus nantis avec un taux de pauvreté de seulement 2,6% et des niveaux de profondeur et de sévérité quasiment nuls (respectivement 0,006 et 0,002). C'est le groupe le moins vulnérable compte tenu du droit à une pension et à une assurance. Les salariés du public sont les plus nombreux dans ce groupe (près de 80% d'entre eux relève du secteur Public).

Les autres groupes (chômeurs, autres actifs, inactifs) bénéficient des transferts inter et intra ménages et aussi d'institutions (retraités) mais restent toutefois frappés par la pauvreté avec des incidences supérieures à 30%.

Afin de mieux percevoir le lien entre l'appartenance à un segment du marché de travail et le niveau de vie, nous allons présenter les revenus mensuels moyens tirés de l'emploi principal.

I.3.2.2 Segments du marché du travail et revenu moyen de l'emploi principal.

Le revenu tiré de l'emploi détermine le niveau de la dépense de l'individu surtout dans un pays pauvre où l'épargne est presque inexistant.

Ainsi, il ressort du tableau 2.13 à la page 36, qu'en moyenne les indépendants non agricoles ont les revenus les plus élevés. Cependant, la distribution du revenu à l'intérieur de ce groupe est le plus disparate par rapport à tous les autres segments. Cela s'explique par la présence dans ce segment de patrons de grandes entreprises privées formelles et aussi des propriétaires d'entreprises de petite importance en terme de bénéfice mais employant assez de personnel (salariés ou pas). Ces derniers, qui sont sans doute plus nombreux ont contribué à bouleverser le classement du segment en terme de pauvreté (cf Tableau 1.2).

Le deuxième segment le plus nanti en terme de revenu moyen est celui des salariés protégés. Un salarié protégé a en moyenne 94 725 Fcfa par mois. C'est de loin le segment le plus égalitaire

⁴ Le salaire moyen mensuel dans l'informel est de 23 000 FCFA en 2001- Enquête 123-INSD

comparativement aux autres segments. Toutefois, il y a des différences significatives lorsque l'on s'intéresse aux branches d'activité⁵.

Les travailleurs du secteur primaire sont les moins rémunérés par leur activité, ce qui confirme les taux de pauvreté très élevés pour les catégories de ce secteur.

En 1994, l'ordre des différents segments en terme de revenu moyen était le même que celui obtenu ici.

On note également qu'en moyenne, le Chef de Ménage a un revenu supérieur à celui des autres membres travailleurs. Cela témoigne du fait que le chef de ménage est en général le pourvoyeur principal des ressources du ménage.

Par contre dans le segment « Autres Actifs » qui est composé à 99% d'aides familiaux et travaillant presque tous dans le secteur « Agriculture-élevage-chasse-pêche » soit 97,5% d'entre eux, les hommes et femmes secondaires ont des revenus nettement plus élevés que ceux des chefs de ménages exerçant dans l'agriculture. Cela s'explique, sans doute, par l'exploitation parallèlement aux champs collectifs du ménage de lopins de terre dont les produits sont surtout commercialisés.

La branche d'activité la plus rémunératrice est celle des « banques et institutions financières » où le revenu moyen mensuel tiré du travail est de 125 966 Fcfa. En deuxième position, on a la branche « Electricité-gaz-eau » avec un revenu moyen mensuel de 90 463 Fcfa. La branche la moins rémunératrice est « agriculture-pêche-chasse-élevage » où le revenu mensuel est estimé à 24 236 Fcfa.

En terme spatial, les régions regroupant les grands centres urbains sont en tête. Il s'agit de la région du Centre avec un revenu mensuel moyen de l'ordre de 50 383 Fcfa par travailleur et la région de L'Ouest avec 41 227 Fcfa (cf tableau n° 4 en annexes).

⁵ cf tableau n°3 en annexe.

I.3.2.3 Segments du marché du travail et pratique d'un emploi secondaire

L'emploi secondaire est surtout existant dans le milieu rural où l'élevage et l'agriculture sont associés. Cela permet de varier les sources de revenus. A la lecture du tableau 1.3 ci-dessous on s'aperçoit de ce fait. Les Autres actifs, les Agriculteurs de subsistance, les Eleveurs à eux trois représentent plus de 91% de l'effectif des actifs occupés pratiquant une seconde activité.

L'activité secondaire contribue fortement au revenu total des individus qui la pratiquent surtout pour le groupe des agriculteurs et des éleveurs. Ainsi pour les Agriculteurs de subsistance, 83% du revenu total du travail provient, en moyenne, d'une activité secondaire.

En général, la fréquence de la pratique d'une activité secondaire est d'autant plus grande que l'on progresse vers les segments ayant une forte incidence de pauvreté. Cela semble indiquer que les individus dans des situations difficiles essaient de «joindre les deux» bouts en ayant plusieurs «cordes à leurs arcs».

La pratique de l'élevage en milieu rural en plus de l'agriculture, permet de réduire le sous emploi des actifs du monde rural et de contribuer significativement à élever le niveau de vie. Les programmes de réduction de la pauvreté gagneraient en efficacité en s'appuyant sur cette activité répandue dans le monde rural.

Tableau 1.3: Pourcentage de la pratique d'une activité secondaire selon le segment du marché du travail et part moyenne dans le revenu total de ceux qui pratiquent l'activité secondaire.

Segments	pratique d'activité secondaire		Ensemble	Part moyenne dans le revenu total
	non	oui		
Salariés protégés	98,32	1,68	100,00	26,4
	1,86	0,64	1,8	
Salariés non protégés	97,9	2,1	100,00	42,18
	2,06	0,88	2,01	
Indep. non agr évolutif	97,11	2,89	100,00	31,22
	0,43	0,26	0,42	
Indep. non agr. Involutifs	97,47	2,53	100,00	38,97
	3,91	2,03	3,82	
Agriculteurs progressifs	94,25	5,75	100,00	65,25
	3,6	4,4	3,64	
Agriculteurs subsistance	89,17	10,83	100,00	83,06
	9,98	23,92	10,65	
Eleveurs	91,27	8,73	100,00	76,54
	5,44	10,42	5,67	
Autres actifs	96,2	3,8	100,00	16,57
	72,6	57,45	71,88	
ENSEMBLE	95,24	4,76	100,00	46,71
	100,00	100,00	100,00	

Source : calculs des Auteurs, données EP2.

I.3.3 Niveau d'instruction et niveau de vie

L'éducation constitue une des bases fondamentales pour asseoir un développement économique dans un pays. Elle permet à l'individu d'acquérir des connaissances qui accroissent sa productivité mais aussi le prépare à saisir les opportunités qui s'offrent à lui sur le marché de travail.

Lors de l'enquête, 30% des inoccupés ayant déclaré n'avoir pas cherché un emploi au cours de la semaine de référence justifient leur découragement par le manque de qualification. C'est dire que les individus sont bien conscient de la nécessité d'avoir un certain niveau d'éducation pour affronter le marché de l'emploi avec plus de chance.

Le tableau 1.4 fait ressortir une différence nette entre les individus ayant eu accès à l'éducation scolaire et ceux qui sont sans aucune instruction scolaire. L'incidence de pauvreté passe de 49% pour les ménages dont le chef est sans éducation à seulement 1% pour ceux ayant à leur tête un chef de niveau second cycle. La majorité des burkinabé étant sans éducation scolaire, le groupe «aucune éducation» contribue à 95% au niveau de l'incidence nationale(45,27%).

Les ménages ayant un chef de niveau primaire ont une incidence inférieure pratiquement de moitié à celui des ménages à chef sans instruction.

Une analyse à l'intérieur des différents segments du marché de travail confirme l'apport de l'instruction à la réduction de la pauvreté. En exemple, l'incidence chez les agriculteurs progressifs dont le niveau d'instruction est le primaire est de 25,5% contre 45% chez les Agriculteurs progressifs sans instruction.

Tableau 1.4: niveau d'instruction du chef de ménage et indicateurs de pauvreté.

Niveau d'éducation	P0	C0	P1	C1	P2	C2
aucune	0,49	0,95	0,15	0,96	0,07	0,96
primaire	0,27	0,04	0,07	0,04	0,03	0,03
premier cycle	0,12	0,01	0,02	0,00	0,01	0,00
second cycle	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Supérieur	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
professionnel avant BEPC	0,30	0,00	0,08	0,00	0,03	0,00
professionnel après BEPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Source : Calculs des Auteurs, données EP 2.

I.3.3 Modèle d'analyse de la pauvreté

A partir des analyses faites plus haut, il ressort que plusieurs variables ont un effet sur l'incidence de pauvreté. Ainsi, le segment du marché du travail, le niveau d'instruction, la branche d'activité, le milieu de résidence sont autant d'éléments qui jouent sur la probabilité qu'un individu soit en situation de pauvreté. Afin de faire apparaître de manière plus visible le poids de ces variables en interrelation avec d'autres comme l'âge, le sexe et la proportion d'actifs dans le ménage, nous proposons ici un modèle. Il s'agit d'un modèle logistique qui donne l'effet des variables sur la probabilité qu'un individu soit pauvre.

a) Présentation des variables du modèle

Le modèle met en liaison la variable dépendante qu'est la probabilité que l'individu soit pauvre et ses caractéristiques qui sont définies par les variables indépendantes suivantes :

* le sexe de l'individu avec les modalités :

SEX1: Masculin

SEX2 : Féminin

Le sexe féminin a été pris pour base.

* l'âge de l'individu (GROUPEAG) dont les modalités sont des classes d'âge d'amplitude 5 ans commençant par [10-14]. La première classe a été prise comme base. Ainsi, GROUPEAG(0) =[10-14]; GROUPEAG(1)=[15-19] etc...

* le segment de travail (SEG).

Les modalités sont celles adoptées dans le documents avec « Salarié Protégé » comme base.

SEG(0): Salarié Protégé;

SEG(1): Salarié non protégé;

SEG(2): Indépendant non agricole évolutif;

SEG(3): Indépendant non agricole involutif;

SEG(4): Agriculteur Progressif;

SEG(5): Agriculteur involutif;

SEG(6): Eleveur;

SEG(7): Chômeur;

SEG(8): Autre Actif;

SEG(9): Inactif

* le niveau d'éducation (EDUCATIO) avec pour base la modalité « aucune éducation ». Les modalités sont:

EDUCATIO(0): Aucune éducation;

EDUCATIO(1): Primaire;

EDUCATIO(2): Secondaire premier cycle;

EDUCATIO(3): Secondaire second cycle;

EDUCATIO(4): Supérieur;

EDUCATIO(5): Professionnel avant BEPC;

EDUCATIO(6): Professionnel après BEPC.

* le sexe de l'individu avec pour base le sexe féminin comme base.

SEX(0): Féminin

SEX(1): Masculin.

* la proportion d'actifs occupés dans le ménage: PACTIF.

b) Qualité de l'estimation et principales conclusion du modèle

Le tableau n°5 en annexe montre que toutes la variables introduites dans le modèle ont des coefficients très significatifs donc ont une certaine influence sur le phénomène de pauvreté (cf colonne Sig.). On note par ailleurs, un pouvoir de classification du modèle de l'ordre de 66%.

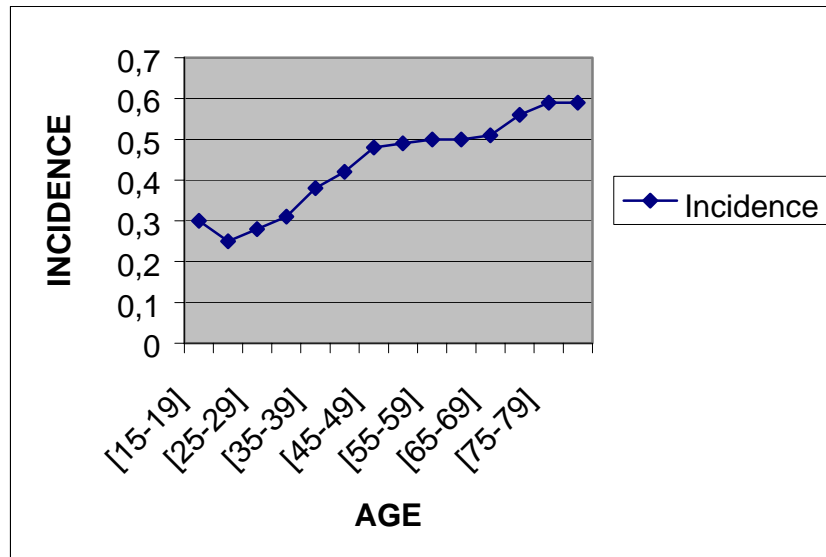
Les conclusions qu'on peut tirer du modèle sont :

- la proportion d'actifs occupés dans le ménage joue négativement sur la probabilité que le ménage soit pauvre. Cela s'explique aisément puisque que cette proportion traduit le poids des personnes à charge. Moins il y a de personnes à charge dans le ménage, plus il y a de chance que le niveau de vie y soit élevé.

- l'effet de l'âge montre que globalement plus le chef de ménage est âgé, toute chose égale par ailleurs, plus le ménage a de chance d'être pauvre. Cela s'explique par plusieurs raisons: premièrement, à l'âge de la jeunesse, le chef de ménage a la force de travail et peut acquérir des revenus pour subvenir à ses besoins. La seconde raison est le fait que les charges du ménage augment avec l'âge (nombre d'enfants du chef de ménage, personnes confiées...). On pourrait ajouter la faiblesse de l'épargne et de l'accumulation qui ne permet pas d'assurer ses vieux jours dans des conditions de vie descentes.

Pour mieux illustrer cette dépendance entre la probabilité d'être pauvre et l'âge, nous avons calculé l'incidence de pauvreté selon l'âge du chef de ménage. Le graphique ci-dessus permet de confirmer les résultats du modèle.

Graphique 1.1 : incidence de pauvreté en fonction de l'âge du Chef de ménage.



- lorsque l'on passe du statut de Salarié Protégé à tout autre statut sur le marché du travail, il y a augmentation du taux de chômage. La forte augmentation apparaissant pour le groupe des agriculteurs et éleveurs.

- En terme de niveau d'éducation, comme nous l'avons vu plus haut, le groupe le plus vulnérable au plan de la pauvreté est celui sans aucun niveau d'instruction. Le modèle met cela en exergue sans ambiguïté. En effet, en passant de la classe «sans instruction» à toute autre classe, la probabilité de pauvreté baisse, toute chose égale par ailleurs. La plus forte baisse concernant le niveau «formation professionnel après BEPC».

- le genre intervient aussi de manière significative dans le modèle. Il apparaît que les ménages ayant à leur tête un homme ont plus de chance d'être pauvre que ceux ayant une femme à leur tête.

Cela est confirmé par les taux de pauvreté calculés selon le genre(25,47% pour le sexe féminin et 46,15% chez les hommes).

-la pauvreté au Burkina Faso est un phénomène essentiellement rural. Cela ressort du modèle qui donne pour toute chose égale par ailleurs, plus de chance d'être pauvre en passant du milieu urbain au milieu rural.

II. PRINCIPALES CARACTERISTIQUE DE LA POPULATION AU PLAN DE L'EMPLOI

II.1 Caractéristiques de la population active

II.1.1 Statut d'occupation de la population active

Plus de 9 personnes actives sur 10 sont occupées. La répartition des actifs occupés selon le sexe montre une structure assez semblable. Les personnes inoccupées représentent seulement 2,6% au plan nationale et la répartition par rapport à chaque sexe est assez semblable d'un sexe à un autre.

Tableau 2.1 : Population active selon le sexe et le statut d'occupation

Statut d'occupation	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin		effectif	%
	effectif	%	effectif	%		
Occupé	2816050	97,6	2919547	97,4	5735598	97,4
Inoccupé déjà trav.	23404	0,8	20904	0,7	44308	0,8
Inoccupé jamais trav.	44686	1,5	58368	1,9	103053	1,8
Ensemble	2884140	100,0	2998820	100,0	5882960	100,0

Source: Calculs des Auteurs, données EP2.

II.1.2 Age de la population active

La population active du Burkina Faso est très jeune 44% des actifs occupés ont moins de 25 ans ; environ 55% a moins de 30 ans. Si l'on considère que l'âge légal d'admission à la retraite est de 55 ans ; 11% de la population active de plus de 55 ans est resté actif. En se référant aux normes du BIT qui considère que l'on commence à travailler après quinze ans, on peut dire que 16% des personnes qui travaillent sont considérés comme des enfants.

Par sexe, on constate aussi bien chez les femmes comme chez les hommes l'activité baisse avec l'augmentation de l'âge cette tendance est légèrement plus rapide chez les hommes que chez les femmes jusqu'à l'âge de 55 ans. A cet âge, l'activité se stabilise pour les deux sexes.

Tableau 2.2 : Population active selon le sexe et le groupe d'âge

Age	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin		effectif	%
	effectif	%	effectif	%		
10 14	492235	17,1	467173	15,6	959408	16,3
15 19	456924	15,8	447816	14,9	904739	15,4
20 24	331074	11,5	379786	12,7	710860	12,1
25 29	298492	10,3	354206	11,8	652698	11,1
30 34	259555	9,0	281035	9,4	540590	9,2
35 39	231381	8,0	261049	8,7	492430	8,4
40 44	178643	6,2	204497	6,8	383140	6,5
45 49	146273	5,1	160636	5,4	306909	5,2
50 54	138479	4,8	144572	4,8	283051	4,8
55 59	104176	3,6	106802	3,6	210978	3,6
plus de 60 ans	246908	8,6	191249	6,4	438156	7,4
Ensemble	2884140	100,0	2998820	100,0	5882960	100,0

Source: Calculs des Auteurs, données de EP2 1998.

II.1.3 Répartition spatiale de la population active

II.1.3.1 La région de résidence

La répartition de la population active montre un niveau de concentration élevé qui s'articule autour des grands centres urbains dans les régions. Plus le centre urbain est très important, plus la région dans lequel il se trouve a une proportion élevée d'actifs. Ainsi donc par ordre d'importance le centre, l'ouest, le centre ouest, le nord ont les proportions les plus élevées d'actifs, respectivement 18,7%, 13,6% 11,2% et 9,4%. Ces régions renferment respectivement les grandes villes de Ouagadougou, Bobo Dioulasso, Koudougou et Ouahigouya. Cette répartition s'explique par l'exode rural.

Selon donc l'importance du pôle urbain économique, la proportion des actifs est élevée. En observant la structure de la population active selon le sexe, on observe que la proportion des actifs masculin est supérieur à celle des femmes au niveau des régions de l'ouest, du nord ouest, du sahel et du centre. Dans les région du sahel et du sud ouest, les proportions d'actifs féminins sont très faibles par rapport aux autres régions (respectivement 4,6% et 4,7%).

Tableau 2.3 : Population active selon le sexe et la région économique.

Régions	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin		effectif	%
	Effectif	%	effectif	%		
Ouest	432018	15,0	365605	12,2	797623	13,6
Nord-Ouest	314798	10,9	278416	9,3	593214	10,1
Sahel	205551	7,1	136817	4,6	342368	5,8
Est	242276	8,4	255174	8,5	497450	8,5
Sud-Ouest	121475	4,2	142441	4,7	263916	4,5
Centre nord	257560	8,9	306605	10,2	564164	9,6
Centre -Ouest	288400	10,0	371825	12,4	660225	11,2
Centre	549624	19,1	553429	18,5	1103053	18,7
Nord	240857	8,4	312889	10,4	553746	9,4
Centre-Est	231582	8,0	275619	9,2	507201	8,6
Ensemble	2884140	100,0	2998820	100,0	5882960	100,0

source: Calcul des Auteurs, données EP2 .

II.1.3.2 Le milieu de résidence

La population active à l'image de l'ensemble de la population totale est rurale : Plus de 86% des actifs vive en milieu rural et y exerce des activité dans l'agriculture l'élevage la chasse et la pêche. La faiblesse de l'urbanisation s'explique par la faible industrialisation du Burkina Faso.

La structure de la population active par sexe indique que chez les hommes la proportion des actifs urbains est très élevée par rapport à celle des femmes actifs(16% contre 11%). Les 89% des femmes actives sont dans le rural où elles sont le plus souvent considérées comme des aides familiales et quelques fois comme des indépendants.

Tableau 2.4 : Population active selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin		effectif	%
	effectif	%	effectif	%		
Urbain	465281	16,1	320439	10,7	785720	13,4
Rural	2418859	83,9	2678381	89,3	5097240	86,6
Ensemble	2884140	100,0	2998820	100,0	5882960	100,0

Source : Calcul des Auteurs, données EP2.

II.2 Caractéristiques des actifs occupés

II.2.1 Niveau d'éducation atteint par les actifs occupés

A l'image de la population totale, la structure éducative au niveau des actifs occupés est restée la même avec une très forte proportion des personnes n'ayant aucun niveau d'instruction (88%) (tableau 2.5).

Seulement 8% ont effectué un cycle primaire(entièrement achevé ou non). Moins de 3 % ont franchit le primaire. Cette faible proportion montre bien que la population active occupée est très peu instruite et ne franchissent le secondaire que rarement. En effet, les actifs occupés qui sont arrivés au supérieur représente une infime parti de la population(moins d'une personne sur 100) parmi la population occupée a atteint un niveau supérieur.

Tableau 2.5 : Répartition des actifs occupés selon le niveau d'éducation atteint et le sexe

Niveau d'éducation atteint	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin		effectif	%
	effectif	%	effectif	%		
Aucun	2347522	83,5	2708331	93,2	5055852	88,4
Primaire incomplet	191205	6,8	78763	2,7	269968	4,7
Primaire	117751	4,2	59076	2,0	176827	3,1
Sec. (1) incomplet	47061	1,7	21577	0,7	68638	1,2
Sec. (1) complet	37844	1,3	14603	0,5	52447	0,9
Sec. (2) incomplet	28187	1,0	11561	0,4	39748	0,7
Sec. (2) complet	18431	0,7	6439	0,2	24870	0,4
Supérieur	22539	0,8	5676	0,2	28215	0,5
Ensemble	2810539	100,0	2906026	100,0	5716566	100,0

Source : Calcul des auteurs, données EP2.

II.2.2 Branche d'activité des actifs occupés

Le tableau 2.6 ci dessous montre une énorme disparité dans la répartition des actifs occupés au sein des branches. Selon le tableau, environ 90% des actifs occupés évolue dans l'agriculture, l'élevage, la chasse et la pêche. Quelques 4% des actifs occupés évolue dans le secteur du commerce de gros et de détails. Ce tableau nous montre que l'industrie de façon générale emploie moins de 2% de la population des actifs occupés. Malgré la taille réduite de l'Administration publique, on constate que c'est la branche d'activité qui entretient près de 2% des actifs occupés et faisant de cette branche la plus importante après l'agriculture l'élevage la pêche et la chasse, le commerce de gros et de détails ainsi que l'industrie.

Tableau 2.6 : Répartition des actifs occupés selon la branche d'activité et le sexe

Branche d'activité	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin		effectif	%
	effectif	%	effectif	%		
Agriculture, chasse, pêche.	2481694	88,1	2690437	92,2	5172131	90,2
Industries extractives	8212	0,3	3488	0,1	11700	0,2
Industries manufacturières	51951	1,8	51337	1,8	103288	1,8
Electricité, gaz et eau	30570	1,1	1862	0,1	32433	0,6
commerce de gros, détails	99652	3,5	122015	4,2	221666	3,9
hôtels restaurants	4085	0,1	5611	0,2	9697	0,2
Transports et communications	18651	0,7	720	0,0	19371	0,3
institutions financières	2350	0,1	2208	0,1	4557	0,1
immobiliers services aux entreprises	9319	0,3	2442	0,1	11762	0,2
administration publique défense et sécurité	80501	2,9	23666	0,8	104166	1,8
autres services	19898	0,7	9725	0,3	29623	0,5
organismes internationaux	8509	0,3	5461	0,2	13970	0,2
Ensemble	2815392	100,0	2918972	100,0	5734364	100,0

Source : calculs des Auteurs, données EP2.

II.2.3 Situation dans la profession des actifs occupés

Le tableau ci dessous montre que 3 personnes sur 4 sont des aides familiaux dans la population active occupée. Les indépendants représentent environ 1 personne occupée sur 4. Les salariés , toute tendance confondue, représentent seulement 3,8% des actifs occupés. Les promoteurs privés représentent une proportion très négligeable dans la population occupée .

La présence massive des aides familiaux s'explique par la forte prédominance de l'agriculture comme source d'emploi principale où les enfants et épouses du Chef de ménage sont considérés le plus souvent comme des aides familiaux.

Tableau 2.7: Répartition des actifs occupés selon la situation dans la profession et le sexe.

Situation dans la profession	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin		effectif	%
	effectif	%	effectif	%		
Indépendant	1098588	39,0	253908	8,7	1352496	23,6
Salarié du secteur public	83154	3,0	20505	0,7	103660	1,8
Salarié du secteur privé	95803	3,4	20100	0,7	115903	2,0
Employeur	18686	0,7	807	0,0	19493	0,3
Aide familial	1481666	52,6	2604697	89,2	4086363	71,3
Apprenti/stagiaire	25297	0,9	4204	0,1	29501	0,5
Bénévole	2487	0,1	3073	0,1	5559	0,1
ND	9711	0,3	11421	0,4	21132	0,4
Ensemble	2815392	100,0	2918715	100,0	5734107	100,0

Source : calculs des Auteurs, données de EP 2.

II.3 Caractéristiques de la population inactive

II.3.1 Statut des inactifs

Plus de la moitié des personnes inactives sont constitués d'élèves et d'étudiants. Une personne sur quatre est une femme au foyer on note également que les autres inactifs qui est un groupe hétéroclite qui à son sein les vieilles personnes les invalides etc.. Concerne une personne inactive sur 5. Les retraités et autres rentiers sont négligeables au sein de la population inactive ; il ne représente que moins de 1% de cette population.

Tableau 2.8: Population inactive selon le statut et le sexe.

Statut d'occupation	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin		effectif	%
	Effectif	%	effectif	%		
Elève/étudiant	341388	81,1	232245	34,3	573632	52,2
Femme au foyer	-	-	289734	42,8	292383	26,6
Retraité/rentier	9950	2,4	422	0,1	10373	0,9
Autres inactifs	66501	15,8	154416	22,8	220916	20,1
ND	3023	0,7	795	0,1	1170	0,1
Ensemble	420862	100,0	677612	100,0	1098475	100,0

Source: calculs des Auteurs, données EP2.

II.3.2 Niveau d'éducation des inactifs

La structure de la population inactive selon le niveau d'éducation atteint est à tout point de vue différente de celle de l'ensemble de la population du Burkina. Cette situation est due à l'appartenance des élèves et étudiants à cette frange de la population et considérée d'un point de vue économique comme des inactifs.

Le poids des élèves et des étudiants dans l'analyse des caractéristiques de la population inactive est certain et il faut en tenir compte dans les différentes conclusions relatives à l'ensemble de cette population. On constate en effet que moins de la moitié de la population active seulement n'a aucun niveau d'instruction, soit 41%. On peut dire que 57% de la population inactive a atteint un niveau du primaire. On remarque que ceux qui ont atteint le niveau primaire représente environ le tiers de la population inactive.

Une analyse en terme du genre ressort la faiblesse du taux d'accès à l'éducation des filles. 56% environ des inactifs de sexe féminin n'a aucun niveau d'éducation contre 18% pour le sexe masculin.

Tableau 2.9: Répartition des inactifs selon le niveau d'éducation atteint et le sexe.

Niveau d'éducation atteint	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin		effectif	%
	effectif	%	effectif	%		
Aucun	76423	18,2	375886	55,7	452309	41,3
Primaire incomplet	195308	46,5	152355	22,6	347663	31,8
Primaire	39828	9,5	52411	7,8	92239	8,4
Sec. (1) incomplet	61360	14,6	55685	8,3	117045	10,7
Sec. (1) complet	17236	4,1	21155	3,1	38391	3,5
Sec. (2) incomplet	16568	3,9	10830	1,6	27398	2,5
Sec. (2) complet	5612	1,3	4620	0,7	10232	0,9
Supérieur	7668	1,8	1497	0,2	9165	0,8
Ensemble	420003	100,0	674439	100,0	1094442	100,0

Source: calcul des Auteurs, EP2.

II.3.3 Statut matrimonial des inactifs

La répartition des inactifs selon la situation matrimoniale montre les grandes tendances suivantes :

Plus de 60% des inactifs sont des célibataires (dû au poids des élèves et étudiants);

une personne sur 5 sont mariés monogames ;

les veuf(ve)s représentent environ 9% de la population inactive.

En considérant le sexe de la population inactive, on constate qu'au sein des hommes neuf(9) personnes sur 10 sont célibataires et moins de 10% sont mariés.

Chez les femmes seulement 46% d'entre elles sont célibataires et 39% sont mariées.

On remarque également que 13% des veuves sont inactives parmi les femmes.

En comparant le phénomène de l'inactivité par rapport entre les deux sexes, on se rend compte que chez les hommes la fréquence de l'inactivité devient très bas avec le statut de marié et que chez les femmes elle demeure importante même lorsqu'elles sont mariées(dû au fait que les femmes au foyer sont déclarées inactives). Toutefois plus le nombre de coépouses augmente plus elles sont obligées de faire d'autres activités pour subvenir à leur besoin.

Tableau 2.10 : Répartition des inactifs selon la situation matrimoniale et le sexe.

Statut matrimonial	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin		effectif	%
	effectif	%	effectif	%		
Célibataire	371443	88,3	311295	45,9	682737	62,2
Marié(e) monogame	26348	6,3	187044	27,6	213393	19,4
Marié(e) polygame	13996	3,3	77958	11,5	91955	8,4
Veuf(ve)	7660	1,8	89646	13,2	97306	8,9
Divorcé(e)/Séparé(e)	934	0,2	4175	0,6	5109	0,5
Union libre	214	0,1	7139	1,1	7353	0,7
ND	268	0,1	355	0,1	623	0,1
Ensemble	420862	100,0	677612	100,0	1098475	100,0

Source: Calcul des Auteurs, données EP2 .

II.2.4 Lien de parenté des inactifs avec le chef de ménage

Le lien unissant le chef de ménage avec les autres membres de la famille est un indicateur de la solidarité qui existe entre les membres de la société.

Dans le cas de l'inactivité d'un membre du ménage, sa prise en charge pose des problèmes à l'ensemble du ménage. Dans le cas de cette étude, on constate que plus de 40% des inactifs sont des fils/filles du chef de ménage et que environ de 20 % sont des conjoints ou conjointes (voir tableau 2.11). Les « autres parents » et « père/mères » du Chef de ménages constituent environ 16 % également des inactifs.

La répartition des inactifs selon le sexe et le lien de parenté fait apparaître une configuration disparate en le sexe masculin et féminin : Chez les hommes, 60% sont des fils et filles du chef de ménage, et ensuite viennent les frères et sœurs puis les neveux et nièces (respectivement 7% et 9%).

On remarque la faible proportion des pères vivant dans les ménages dirigés par leur propre fils ou fille. On note la rareté des conjoints hommes du Chef de Ménage inactifs dans les ménages. Cela se justifie par le fait que les conjoints hommes, même inactifs détiennent le titre de chef de ménage dans notre société.

Par contre chez les femmes, 32% sont des conjointes du chef de ménage, 31% des filles du chef de ménage. Contrairement aux hommes qui vivent rarement dans le ménage dirigé par leur fils ou fille, on constate que près de 10 % des femmes inactives vivent dans le ménage de leurs enfants.

Tableau 2.11: Répartition des inactifs selon le lien de parenté avec le chef de ménage et leur sexe.

Lien de parenté	Sexe de l'inactif				Ensemble	
	Masculin		Féminin		effectif	%
	effectif	%	effectif	%		
CM	41050	9,8	14489	2,1	55539	5,1
Conjoint(e)	197	,0	218665	32,3	218862	19,9
Fils/Fille	253006	60,1	214292	31,6	467298	42,5
Frère / Sœur	28563	6,8	22030	3,3	50592	4,6
Neveu/Nièce	37766	9,0	26099	3,9	63865	5,8
Petits fils/fille	15885	3,8	12436	1,8	28321	2,6
Père/Mère	10597	2,5	72845	10,8	83442	7,6
Autres parents	22206	5,3	75351	11,1	97557	8,9
NSP	11594	2,8	20932	3,1	32526	3,0
ND	0	0,0	473	0,1	473	0,0
Ensemble	420862	100,0	677612	100,0	1098475	100,0

Source:calculs des Auteurs, données EP2.

II.2.5 Milieu de résidence des inactifs

Le tableau 1.12 et tableau 1.13 ci dessous montrent la répartition de la population inactive suivant le milieu de résidence et la région économique.

Il ressort que sa répartition entre le milieu urbain et rural est très différente de la répartition de la population générale. Le milieu urbain abritent environ 46% des inactifs. Cela s'explique sans doute par la concentration des infrastructures scolaires dans ce milieu.

Tableau 2.12: Répartition des inactifs selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu de résidence	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin		effectif	%
	effectif	%	Effectif	%		
Urbain	192451	45,7	311325	45,9	503776	45,9
Rural	228412	54,3	366288	54,1	594699	54,1
Ensemble	420862	100,0	677612	100,0	1098475	100,0

Source: calculs des Auteurs, données EP2.

La population inactive est concentrée au centre et à l'ouest du Burkina Faso qui renferment les deux principales villes du pays(Ouagadougou et Bobo Dioulasso) avec respectivement (28% et 17%) viennent ensuite le nord ouest et le sahel environ chacun plus de 12% de la population inactive .

Tableau 2.12 : Répartition des inactifs selon la région économique et le sexe

Régions	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin		effectif	%
	effectif	%	effectif	%		
Ouest	72114	17,1	112702	16,6	184817	16,8
Nord-ouest	40507	9,6	90559	13,4	131066	11,9
Sahel	14123	3,4	83757	12,4	97880	8,9
Est	23743	5,6	36382	5,4	60125	5,5
Sud-ouest	12152	2,9	14199	2,1	26351	2,4
Centre Nord	23862	5,7	20354	3,0	44216	4,0
Centre -ouest	43629	10,4	48740	7,2	92369	8,4
Centre	127550	30,3	188665	27,8	316215	28,8
Nord	43083	10,2	47215	7,0	90297	8,2
Centre-Est	20099	4,8	35038	5,2	55138	5,0
Ensemble	420862	100,0	677612	100,0	1098475	100,0

Source: Calcul des Auteurs, données EP2.

II.3 Etude des revenus moyens mensuels tirés de l'emploi principal.

Le tableau ci dessous montre des écarts importants entre les revenus moyens des travailleurs protégés et ceux non protégés qui va simple au double (100 038 FCFA contre 52 015 FCFA) d'autres types d'écarts de revenus moyens entre des individus opérant dans les mêmes branches s'observent : les agriculteurs évolutifs et involutifs ont des écarts importants de revenus moyens (22 092 FCFA et 8 031 FCFA).

On constate également que les revenus moyens les plus élevés sont ceux des indépendants non agricoles évolutifs/ : cette catégorie de personnes bénéficie sans doute de moyens conséquents de gestion de leurs activités ce qui leur procure des revenus substantiels. Il est à noter enfin que les éleveurs possèdent les plus faibles revenus moyens.

Par contre au sein des ménages les hommes appelés « hommes secondaires » c'est à dire différent du chef de ménages qui évolue comme indépendants évolutifs ont des revenus moyens les plus élevés parmi les personnes dans les autres statuts. On constate que les hommes secondaires évoluent essentiellement dans les emplois salariés et dans les activités non agricoles qui leur offre des opportunités d'avoir des revenus pour vivre.

Parmi les femmes considérées comme secondaires et ne dirigeant pas les ménages la plupart de celles qui possèdent des revenus moyens élevés évoluent comme des salariés protégés On constate que parmi des femmes considérées comme inactives ont des revenus mensuels très élevés de l'ordre de 86 686 F ce qui sans doute pourrait s'expliquer par l'absence des maris qui envoient de l'argent de l'extérieur et qui est considéré comme un revenu qui fait vivre la famille, sans que la femme ne se considère comme chef de ménage à part entière.

Tableau 2.13: Revenus moyens mensuels selon le segment du marché et le statut dans le ménage

Segments\ statuts	Chef de ménage	Homme secondaire ⁶	Femme secondaire	Ensemble
Salarié protégé	100 038	46 192	81 621	94 725
Salarié non protégé	52 015	24 745	34 670	43 266
Indépendant non agricole évolutif	198 289	97 297	18 548	128 800
Indépendant non agricole involutif	59 068	33 373	19 360	38 995
Agriculteur progressif ⁷	22 092	-	-	22 092
Agriculteur de subsistance	8 031	-	-	8 031
Eleveur	14 050	-	-	14 050
Autre Actif	26 893	57 627	41 769	59 347

Source : calcul des Auteurs, données EP2.

II.3.1 Etude spatiale des revenus moyens mensuels

Par région économique, les revenus moyens des chefs de ménage sont importants dans le Centre, l'Ouest, l'Est respectivement (**54 958 FCfa**, **38 598 Fcfa** et **33 226 Fcfa**). Le centre et l'ouest se distinguent par une importance des revenus moyens des chefs de ménages sans doute à cause des deux principales villes . On constate également l'émergence du Sahel parmi les quatre principales régions où les revenus moyens des chefs de ménages sont les plus élevés.

Pour les hommes secondaires, le Nord, le Centre-Est, l'Ouest et l'Est ont les revenus moyens plus élevés que ceux des chefs de ménage. On remarque que les hommes secondaires du centre ont des revenus moyens relativement bas par rapport à ceux des chefs des ménages. Le Centre-Ouest est par excellence la région où les revenus moyens mensuels sont les plus bas (**4 127 Fcfa** pour le chef de ménage)

Pour les femmes secondaires, les revenus moyens mensuels les plus élevés se rencontrent à l'Est, au centre est, au Centre-Ouest ; Par contre le niveau de revenus des femmes secondaires du Sahel est très faible (cf tableau 2.14 de la page suivante)

⁶ Un homme secondaire (resp. femme secondaire) est un homme(resp. femme) membre du ménage autre que le chef de ménage.

⁷ Les informations disponibles ne permettent pas d'avoir les revenus des hommes secondaires et femmes secondaires exerçant dans l'agriculture et l'élevage.

Tableau 2.14: Revenus moyens mensuel de l'emploi principal selon le statut dans le ménage et la région économique de résidence(en Fcfa) .

Régions	Chef de ménage	homme secondaire	femme secondaire	Ensemble
ouest	38597,92	92405,56	30417,54	41227,65
nord-ouest	19903,93	27358,77	27906,88	22581,7
Sahel	25426,93	28651,39	10524,6	22136,14
Est	33226,52	62289,22	56539,62	42670,93
Sud-ouest	8324,253	59370,72	37091,38	21819,12
Centre nord	4126,926	40663,29	36487,18	11337,07
Centre -ouest	17570,72	62831,91	58754,34	35414,4
Centre	54958,74	32561,02	43937,49	50383,81
Nord	13825,39	106968,5	36650,23	31011,08
Centre-est	10952,67	80655,28	48304,3	20228
Ensemble	26893,3	57627,55	41789,75	32695,01

Source : Calculs des Auteurs, données EP 2.

II.3.2 Revenus moyens mensuels par secteurs d'activité

Dans le tableau ci dessous, Les chefs de ménages ont des revenus moyens très élevés dans les institutions financières, les services publics et autres services, dans la branche « eau électricité gaz » et dans une moindre mesure dans le commerce. les revenus sont extrêmement bas pour les chefs de ménages dans l'agriculture, l'élevage, la chasse et la pêche sans doute à cause du faible niveau du développement du secteur primaire de façon générale (raisons évoquées dans la section I).

Au niveau des hommes secondaires, on constate cependant que l'agriculture offre des opportunité de revenus meilleurs par rapport à d'autres secteurs d'activité.

Les femmes secondaires qui opèrent dans le secteur « électricité gaz eau » ont les revenus moyens mensuels les plus élevés (95 009 Fcfa) par contre celles qui se retrouvent dans l'industrie manufacturière ont les revenus les plus bas. Cette situation s'expliquerait par la position de personnes exécutantes dans le système industriel.

Tableau 2.15 : Revenu moyen selon la branche d'activité et le statut dans le ménage(en Fcfa).

Branche d'activité	Statut dans le ménage		
	Chef de ménage	homme secondaire	femme secondaire
Agriculture-elevage-chasse-pêche	12 921,94	77 297,75	47 057,98
Industrie extractive	75 792,80	37 159,18	18 610,79
Industrie manufacturière	51 429,93	32 108,61	8 603,70
Electricite-eau-gaz	102 450,30	25 037,46	95 009,17
Travaux publics	64 488,45	38 846,55	69 738,85
Commerce	87 605,59	28 771,23	26 352,68
Transport	63 867,23	41 466,74	54 451,73
Banques et Institutions financières	143 059,60	*	78 101,16
Services publics/Autres services	82 202,22	30 000,84	63 056,48
Non déterminé	30 802,30	*	60 044,30

Source : Calculs des Auteurs, données EP 2.

Les chefs de ménages cadres directeurs généraux, patrons ont des revenus moyens mensuels élevés de l'ordre du million de francs. Le revenu décroît en descendant de la hiérarchie de la catégorie socioprofessionnelle. En passant des cadres supérieurs aux cadres moyens, puis aux ouvriers semi-qualifiés les revenus baissent considérablement. Les plus faibles revenus moyens mensuels sont détenus par les indépendants avec **22 135 Fcfa**.

Chez les hommes secondaires les revenus moyens les plus élevés se rencontrent chez les cadres moyens et agents de maîtrise et les plus faibles revenus moyens chez les apprentis et bénévoles avec des revenus moyens mensuels de l'ordre de **10 000 Fcfa**.

Les femmes secondaires qui ont des revenus moyens mensuels assez élevés sont celles qui sont directrices cadres et patrons et cadres supérieurs avec des revenus moyens mensuels de **143 333 Fcfa**; il y a également les femmes cadres moyens. Les femmes indépendantes et manœuvre ont des revenus moyens assez faible de l'ordre de **12 000 et 16 000 Fcfa** respectivement (cf. tableau 2.17).

Tableau 2.16: Revenu moyen selon le statut dans le ménage et la catégorie socioprofessionnelle.

Catégorie socioprofessionnelles	Statut dans le ménage		
	Chef de ménage	Homme secondaire	Femme secondaire
Cadres directeur et Patron	1 130 805	*	143 333,3
Cadres supérieurs	198 850,8	51 000	143 000
Cadres moyens agents de maîtrise	89 979,57	57 597,88	67 696,08
Employés et ouvriers qualifiés	60 223 ,17	30 674,31	57 410,14
Employés ouvrier semi-qualifié	45 322,21	31 661,59	41 684,77
Manœuvres	40 116,57	23 609,9	12 750
Apprentis /bénévoles	46 009,26	10 009,8	48 000
Aide familial	18 778,65	94 130,4	49 315,92
Indépendant	22 135,35	23 267,63	16 115,13
Autres	50 025,25	33 222,22	34 581,8
N d	54 584,68	164 000	60 424,29

Source : Calculs des Auteurs, données EP2.

II.4 Etude des Segments du marché du travail

II.4.1 Niveau de vie et segments du marché de travail

La structure au sein de chaque segment du marché du travail en terme de niveau de vie (pauvre, intermédiaire, non pauvre) montre comme l'indique le tableau ci dessous une différence significative entre les différents segments. Les salariés sont dans leur ensemble considérés comme des personnes non pauvres. En effet, plus de 8 personnes sur 10 salariés sont non pauvres.

Cependant au sein des salariés, les salariés protégés ont des niveaux de vie largement supérieurs à ceux qui ne bénéficient pas de protection (92% contre 70%). Au sein des indépendants non agricoles le même type de discrimination existe entre les évolutifs et les involutifs avec les proportions de 73,77%et 69% de non pauvres respectives

Les agriculteurs représentent la couche la plus pauvre mais avec un léger avantage pour les agriculteurs progressifs dont plus de 50% d'entre eux ont des niveaux de vie intermédiaires et non pauvres.

Dans la couche des éleveurs, il existe tous les niveaux de vie possibles. La moitié d'entre eux sont pauvres. L'autre moitié se repartie dans des proportions assez égalitaires entre les niveaux intermédiaires et non pauvre

Tableau 2.17: Répartition de la population active occupée selon le segment du marché du travail du chef de ménage le niveau de vie⁸.

Segment du marché	Pauvre	Intermédiaire	Non pauvre	Ensemble
Salariés protégés	542 3,62 0,20	6636 4,42 0,45	138161 91,96 8,42	150239 100,00 2,28
Salariés non protégés	20178 15,24 0,75	19241 14,54 1,29	92951 70,22 5,67	132370 100,00 2,27
Indépendant non agricole progressif	7002 15,48 0,26	4868 10,76 0,13	33376 73,77 2,04	45246 100,00 0,78
Indépendant non Agricole involutif	28173 12,69 1,04	39421 18,04 2,65	150919 69,07 9,20	218513 100,00 3,75
Agriculteurs progressifs	503428 43,95 18,64	317691 27,73 21,38	324451 28,32 19,78	1145570 100,00 19,66
Agriculteurs involutifs	1263960 54,02 46,80	627083 26,80 42,20	448574 19,17 27,35	2339617 100,00 10,15
Eleveurs	774761 49,58 28,68	411466 26,33 27,69	376381 24,09 22,95	1562608 100,00 26,82
Chômeurs	151 31,66 0,06	1156 24,13 0,08	2118 44,21 0,13	4791 100,00 0,08
Autres actifs	22527 31,06 0,83	14149 19,51 0,95	35856 49,43 2,19	72532 100,00 1,34
Inactifs	73973 47,66 2,74	44110 28,42 2,97	37128 23,92 2,36	155211 100,00 2,66
Ensemble	2700961 46,35 100,00	1485821 25,50 100,00	1639915 28,14 100,00	5826697 100,00 100,00

Source : calcul des Auteurs, données EP 2.

⁸Il y a une différence entre le taux de pauvres de ce tableau et ceux de la section I. En effet, dans la section I, il s'agit du taux de pauvreté de la population générale selon le segment du chef de ménage. Là, il s'agit d'une ventilation des « 10 ans et Plus » selon leur niveau de vie.

II.4.2 Segments et milieu de résidence

Les salariés de façon générale vivent en milieu urbain, 78% des salariés protégés sont en ville contre 22% dans le milieu rural. Les indépendants non agricoles involutifs, comme évolutifs sont à plus de 70% dans les villes. Contrairement à ces deux derniers groupes de salariés et d'indépendants exerçant des activités non agricoles qui vivent majoritairement en milieu urbain, les groupes des personnes évoluant dans les segments liés à l'agriculture et à l'élevage vivent en majorité en milieu rural où se trouve leurs moyens principaux de production que sont les terres et le pâturage des animaux. On remarque également que le chômage est un phénomène urbain : plus de 9 personnes sur 10 se trouvant au chômage vit dans une ville.

La segmentation du marché du travail montre que les salariés en général sont concentrés dans les centres urbains : environ 30% de la proportion des travailleurs vivants dans les villes sont des salariés. Néanmoins, on note paradoxalement que des agriculteurs dans des proportions importantes vivent en ville (environ 20% de la population occupée urbaine). Cette situation montre que beaucoup de ménages urbains développent de nouvelles stratégies pour pouvoir survivre faute d'emplois rémunérés dans les secteurs de l'industrie et des services.

On note également une émergence de l'élevage par des ménages urbains (près de 14% de la population urbaine occupée).

Cette situation peut être expliquée par le développement croissant de fermes péri-urbaines à la périphérie des principales agglomérations telles Ouagadougou et Bobo Dioulasso autour desquelles se forment un cordon d'éleveurs pour les approvisionner en produits d'élevage.

III. CARACTERISTIQUES GENERALES DU CHOMAGE

III.1 Aperçu conceptuel

Cette partie de l'étude s'appuie sur un certain nombre de concepts dont il convient d'exposer les contenus. Cette démarche s'avère indispensable dans la mesure où des contraintes méthodologiques et diverses considérations ont imprimé des options spécifiques inhérentes au contexte national.

III.1.1 Sources de données

La principale source d'information utilisée dans la présente étude provient de l'exploitation de la base de données de l'enquête prioritaire II, réalisée par l'Institut national de la statistique et de la démographie entre mai et août 1998. Deuxième enquête du genre la première fut réalisée d'octobre 1994 à janvier 1995. Toutes les deux ont utilisées un questionnaire basé sur le modèle standard de l'enquête prioritaire (Marchant et al 1987) avec de légères différences. Les informations utilisées proviennent uniquement du questionnaire relatif aux ménages, ce dernier comprenant entre autre informations, l'information relative à l'emploi et au chômage pour les personnes âgées de dix ans et plus.

III.1.2 Contraintes conceptuelles et méthodologiques

L'enquête prioritaire II a introduit des spécificités dans la définition des concepts inhérents à l'analyse du phénomène du chômage. Ces spécificités auxquelles s'ajoutent quelques particularités dans la méthodologie de saisie des informations ont introduit quelques divergences au regard de l'acceptation conventionnelle des concepts utilisés.

Les cas les plus importants sont :

1- La notion de chômeur : l'enquête prioritaire en a donné la définition suivante :
« c'est une personne qui n'a pas travaillé et qui est à la recherche d'un emploi rémunéré ou rémunérateur au cours d'une période de référence ». Cette définition qui est une adaptation de la définition conventionnelle pose surtout le problème de la méthode de détermination du statut du chômeur à partir des réponses obtenues.

En effet, le questionnaire permettait de saisir ce statut de deux manières :

- une manière directe à travers la question sur le statut d'occupation actuel ;
- une manière indirecte par la combinaison de trois critères: absence de travail, recherche de travail, être disponible dans les quinze jours suivants à travailler.

Dans les deux cas, on note que le statut de chômeur est principalement déterminé par l'enquêté, ce qui peut engendrer des confusions.

2- D'autres spécificités dans la manière d'appréhender le chômage méritent d'être citées en raison de leurs impacts sur les données:

par rapport à la période de référence, il a été considéré les sept jours précédant l'enquête et les douze derniers mois la précédant.

Si la définition du chômeur est conformes aux conventions internationales pour la période de référence des sept jours, il n'en est pas de même pour la période des douze derniers mois. En effet est considérée comme chômeur pour la période de référence des sept jours, toute personne n'ayant pas travaillé, même une heure, qui est à la recherche de travail, et est disponible dans un délai de 15 jours. On note là une différence notable entre la définition du chômeur des sept derniers jours d'avec celle de l'enquête prioritaire I.

Pour la période des douze derniers mois, est considérée comme chômeur, toute personne ayant travaillé moins de trois mois pendant ladite période de référence. Autrement dit, le travailleur qui n'a pas totalisé trois mois d'occupation est considéré comme chômeur. Cette définition est la même que celle utilisée dans l'enquête prioritaire I, mais s'écarte de l'acception conventionnelle du chômage qui implique l'absence totale de travail, même pendant une seule heure, au cours de la période de référence.

Par ailleurs, le questionnaire permettait de saisir le statut d'occupation actuelle, c'est à dire au moment du passage de l'enquêteur. Malheureusement au lieu de saisir les inoccupés actuels, ce sont les inoccupés des douze derniers mois qui ont été saisis.

Cette incohérence s'est répercutée sur l'identification des chômeurs des sept derniers jours et donc de la population active des sept derniers jours. Dans cette étude, le chômage sera appréhendé selon la période des douze derniers mois précédant l'enquête. Ce chômage s'apparente au chômage structurel.

Au delà des contraintes conceptuelles et méthodologiques, les données relatives au chômage collectées dans le cadre de l'enquête prioritaire II, permettent de mettre en exergue des

caractéristiques essentielles dont la prise en compte détermine un ciblage approprié de la politique de résorption du chômage et de la lutte contre la pauvreté.

III.2 Profil du chômage

III.2.1 Caractéristiques générales du chômage

Sur la base de la période de référence des douze derniers mois précédents l'enquête, l'exploitation des données de l'enquête prioritaire II révèle un taux de chômage global de 2,5%. Ce taux est en recul par rapport à celui de l'enquête prioritaire I qui était de 3,17%. Cette évolution positive traduirait le faible degré d'inadéquation entre les compétences demandées par les entreprises et celles disponible sur le marché de travail.

Par contre au regard du taux de chômage (1,3%) calculé à la suite du recensement général de la population et de l'habitation de 1996, l'actuel taux de chômage a pratiquement doublé. Cette évolution à la hausse en moins de deux ans est plus tributaire aux différences de méthodes d'observation et d'options conceptuelles qu'à une détérioration des capacités de l'économie à offrir de l'emploi.

✓ *Taux de chômage et milieu de résidence*

Tableau 3.1 : Taux de chômage par milieu de résidence

Milieu de résidence	Taux de chômage
Urbain	15,1
Rural	0,5
Total	2,5

Source : Calculs des Auteurs, données EP 2.

Le niveau du taux de chômage dans l'ensemble du pays qui est relativement bas cache une disparité suffisamment marquée entre le milieu urbain et le milieu rural. En effet le taux de chômage urbain est de 15,1% alors que celui rural est de 0,5%. Ces taux comparés à ceux de l'enquête prioritaire I (taux de chômage urbain 28,1% et rural 0,90%) indique une évolution à la baisse du niveau du chômage. Cette évolution notamment au niveau urbain est la résultante d'une part d'efforts accrus de création d'emplois dans le cadre des programmes de travaux à haute

intensité de main d'œuvre et d'autre part d'un dynamisme appuyé des Bâtiment et Travaux Publics (BTP) modernes et informels et du secteur tertiaire

✓ *Taux de chômage et région économique.*

Tableau 3.2: Taux de chômage par région économique

Régions économiques	Taux de chômage
Ouest	4,4
Nord-Ouest	0,7
Sahel	2,1
Est	0,2
Sud-Ouest	1,6
Centre-Nord	0,2
Centre-Ouest	1,6
Centre	6,8
Nord	0,7
Centre-Est	0,3
Ensemble	2,5

Source : calculs des Auteurs, données EP 2.

En observant la situation du chômage au niveau des dix régions économiques (cf. tableau 3.2), on note des taux exceptionnels au niveau des régions du Centre et l'Ouest dont les capitales régionales sont Ouagadougou et Bobo-dioulasso. Le taux de chômage du Sahel est le troisième le plus élevé du Pays. A la différence des autres régions qui pratique l'agriculture, cette région est plutôt à vocation pastorale. Cette particularité semble expliquer la situation exceptionnelle de cette région.

III.2.2 Caractéristiques socio-démographiques du chômage

✓ *Taux de chômage selon le genre et l'âge*

Au niveau national, selon le genre, l'enquête prioritaire II révèle que le taux de chômage masculin (2,6%) est légèrement supérieur à celui féminin (2,3%). Il ressort également que le chômage sévit beaucoup plus sévèrement chez les jeunes comme l'illustre le tableau 3.4 ci dessous.

Tableau 3.3 : Taux de chômage par âge

Groupe d'âge	Taux de chômage
10-14	2,4
15-19	2,7
20-24	3,4
25-29	3,0
30-34	1,8
35-39	2,3
40-44	2,3
45-49	2,9
50-54	2,1
55-59	1,7
60-64	2,1
65-69	1,5
70-74	1,9
75-79	1,8
80 et plus	1,4
Ensemble	2,5

Source : calculs des Auteurs, données EP2.

En effet, les taux de chômage des tranches d'âge de moins de trente ans sont les plus élevés particulièrement pour la tranche d'âge 20-29 où le taux est de 3% au moins. Dans la mesure où le taux de chômage décroît dans son ensemble avec l'âge, cela pourrait signifier que le manque d'expérience doublé de la structure jeune de la population rend les jeunes plus vulnérables sur le marché du travail. Notons par ailleurs le taux de chômage relativement élevé des actifs de la tranche d'âge 45-49. Cette situation se justifierait par les pertes d'emploi diverses dues au manque de dynamisme du secteur secondaire et à la politique de privatisation des entreprises publiques.

✓ *Taux de chômage et niveau d'éducation*

Tableau 3.4 : Taux de chômage par niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Taux de chômage
Aucun niveau	1,4
Primaire	6,4
Secondaire 1 ^{er} cycle	14,2
Secondaire 2 nd cycle	11,3
Supérieur	11,7
Professionnel avant BEPC	10,4
Professionnel après BEPC	18,2
Ensemble	2,5

Source : Calculs des Auteurs, données EP 2.

A la lecture du tableau 3.4, on remarque que ceux qui sont sans niveau d'instruction et ceux qui ont le niveau ont les taux les plus bas primaire (1,5% et 6% respectivement). Les autres niveaux d'instruction ont des taux supérieurs à 10% notamment pour le niveau secondaire premier cycle (14%) et le niveau professionnel après BEPC (18,2%). Cette configuration du chômage selon le niveau d'instruction au niveau national, s'exprime de manière disparate quand on y introduit le genre. Ainsi, pour chaque niveau d'instruction allant du secondaire premier cycle au supérieur, le taux de chômage est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. En outre les femmes professionnels n'ayant pas le BEPC sont durement frappées par le chômage (17%) que les hommes du même niveau (4,8%). Les taux de chômages des femmes professionnels ayant le BEPC (18%) et les hommes du même niveau (18,2%) sont pratiquement les mêmes.

En couplant l'âge et le niveau d'instruction, on constate que le chômage concerne plus les jeunes ayant un niveau d'instruction supérieur au primaire, que ces jeunes soient de sexe masculin ou de sexe féminin. Cela met en cause la problématique de l'inadaptation du système éducatif par rapport au besoin du marché de l'emploi qui est un fait structurel qui se pose avec acuité de plus en plus.

✓ *Taux de chômage selon le statut dans le ménage*

Tableau 3.6 : Taux de chômage selon le statut dans le ménage

Statut dans le ménage	Taux de chômage
Chef de ménage	2,8
Homme secondaire	2,7
Femme secondaire	2,2
Ensemble	2,5

Source : Calculs des Auteurs, données EP 2.

L'état du chômage selon le statut dans le ménage révèle des contrastes. En effet on note que le taux de chômage des chefs de ménage est le plus élevé (2,8%). Ce taux s'expliquerait par un nombre important de ménages non construits autour d'une cellule familiale. La création d'une famille qui est une forme de ménage, est conditionnée par l'existence d'une source de revenu fiable, régulier. Ce qui veut dire que les chefs de famille ont le plus souvent un statut d'occupé. Les ménages non construits autour d'une cellule familiale se rencontrent plus fréquemment dans les centres urbains. Dans ces ménages la responsabilité sociale du chef de ménage est moins ressentie que celle du chef de famille. Il s'ensuit que les inoccupés chefs de ménage se rencontrent le plus dans cette catégorie.

Au niveau des membres secondaires des ménages, on note que le taux est plus élevé chez les hommes (2,7%) que chez les femmes (2,2%).

CONCLUSION

Au terme de l'analyse menées sur les données de l'EP II en ce qui concerne le thème de notre étude, les principaux résultats sont:

- la pauvreté touche essentiellement le monde rural avec une incidence la plus élevée chez les agriculteurs de subsistance;
- le niveau d'éducation influe fortement sur l'incidence de la pauvreté. En passant d'un niveau d'éducation « aucune éducation » au niveau « primaire », l'incidence passe de 49% à 27%. Cette amélioration reste valable qu'elle que soit le segment du marché du travail considéré.
- La population active est à plus de 86% rurale et est majoritairement non instruite et jeune.
- Le chômage est urbain et frappe surtout les diplômés, surtout de l'enseignement général.

La population du Burkina Faso est frappée par la pauvreté à la hauteur de 45,27% selon les données de l'EP II. Cette pauvreté est due au faite que les revenus tirés de l'agriculture sont très faibles et malheureusement cette activité occupe plus de 80% de la population. Il importe, comme le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté le souligne, de mettre le monde rural au centre de toute les politiques de réduction de la pauvreté. A cette effet, le développement de retenues d'eau afin de développer l'élevage et les cultures de contre saisons sont à encourager. Cela permettra de réduire le sous-emploi qui caractérise le monde rural. La recherche et la vulgarisation de nouvelles variétés de semences à haut rendement sont à encourager. Le désenclavement des zones rurales afin de faciliter l'écoulement des produits est également un facteur susceptible de contribuer à encourager la production.

Sur le plan de la réduction du chômage, phénomène essentiellement urbain, le renforcement des programmes de création directe d'emplois en faveur des groupes cibles spécifiques que sont les jeunes et les femmes à travers l'accès au crédit et programmes de formation professionnelles est plus que nécessaire pour sa maîtrise.

Il serait intéressant que des enquêtent spécifiques relatives à l'emploi soient entreprises pour étudier avec plus de raffinement ce phénomène, surtout dans les grands centres urbains que sont Ouagadougou et Bobo Dioulasso au regard de la pression sur le marché de l'emploi dû aux nombreux diplômés que le système éducatif permet d'obtenir chaque année, mais surtout parce que l'emploi est le seul moyen durable de sortir de la pauvreté.

BIBLIOGRAPHIE

1. Analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1996, Volume I- INSD – Décembre 2000 ;
2. Emploi, Chômage et Pauvreté au Burkina Faso – Maxime Bonkougou et al – Mars 1996 ;
3. Manuel de l'enquêteur de l'EP II– INSD - 1998 ;
4. Analyse des résultats de l'enquête prioritaire I sur les conditions de vie des ménages – Première édition – INSD – Février 1996 ;
5. Vulnérabilité et marché de l'emploi du travail au Burkina Faso – Jean Pierre Lachaud ;
6. Profil et Evolution de la pauvreté au Burkina Faso – Edition 1 – INSD – Mars 2000 ;
7. Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (www.worldbank.org).

ANNEXES

Tableau n°1 : répartition de la population de « 10 ans et plus » selon les segments du marché de travail(en %).

Segments	sexe		Milieu de résidence		Ensemble
	masculin	féminin	urbain	rural	
salariés protégés	1,73	3,57	12,33	0,44	1,80
salariés non protégés	1,87	5,38	15,37	0,28	2,01
indépendants non agricoles évolutifs	0,40	1,06	2,52	0,15	0,42
indépendants non agricoles involutifs	3,47	12,66	22,22	1,45	3,82
agriculteurs progressifs	3,76	0,51	1,15	3,96	3,64
agriculteurs de subsistance	10,37	17,55	4,9	11,39	10,65
éleveurs	5,3	15,07	4,6	5,81	5,67
chômeurs	0,02	0,00	0,14	0,01	0,02
autres actifs	72,98	44,07	36,56	76,44	71,88
inactifs	0,08	0,12	0,20	0,07	0,08
Total	100	100	100	1,33	100

Source: Calcul des Auteurs, données EP II.

Tableau n°2 : Indice de pauvreté par régions économiques

Régions	part de pop.	incidence	profondeur	sévérité
Ouest	0,137	0,335	0,093	0,036
Nord-Ouest	0,106	0,493	0,159	0,071
Sahel	0,064	0,420	0,119	0,046
Est	0,086	0,466	0,121	0,049
Sud-Ouest	0,042	0,463	0,148	0,064
Centre-Nord	0,089	0,581	0,160	0,062
Centre-Ouest	0,107	0,449	0,134	0,057
Centre	0,193	0,358	0,123	0,062
Nord	0,096	0,609	0,192	0,084
Centre-Est	0,080	0,511	0,159	0,066
Burkina Faso	1,000	0,453	0,337	0,059

Source : calcul des auteurs, données EP II.

Tableau n°3 : Revenu moyen tiré du travail principal selon la branche d'activité et le segment du marché du travail

branches	salariés protégés	salarié non protégés	indép non agricoles évolutifs	indép non agricoles involutifs	agriculteurs progressifs	agriculteurs de subsistance	Eleveurs	autres actifs	Ensemble
Agriculture-élevage-chasse-pêche	84 208,06	24 709,11	7 907,23	13 622,18	22 092,69	8 031,25	14 050,87	58 929,61	24 238,21
Industrie extractive	133 990,70	50 875,18		40 975,27	-	-	-	150 000,00	63 996,01
Industrie manufacturière	66 885,18	38 773,08	49 644,57	22 020,15	-	-	-	20 992,21	31 253,11
Electricité-eau-gaz	143 062,80	20 231,81		32 459,42	-	-	-	48 000,00	90 483,60
Travaux publics	105 326,30	46 631,16	120 870,90	36 812,85	-	-	-	156 000,00	58 873,79
Commerce	62 942,89	28 161,04	182 254,40	44 130,44	-	-	-	126 413,70	52 742,27
Transport	89 646,31	41 924,55	149 260,60	66 794,92	-	-	-	-	59 970,86
Banques et Institutions financières	143 521,70	42 548,30			-	-	-	-	125 966,20
Services publics/Autres services	93 554,07	55 206,27	109 142,80	42 874,62	-	-	-	29 185,29	74 822,32
non déclaré	-	-	-	14 864,94	-	-	-	86 540,23	47 830,21

Source : calculs des auteurs, données EP II.

Tableau n4 : revenu moyen mensuel tiré de l'emploi principal, par région.

Région	Revenu Moyen
Ouest	41227,65
Nord-ouest	22581,7
Sahel	22136,14
Est	42670,93
Sud-ouest	21819,12
Centre nord	11337,07
centre -ouest	35414,4
Centre	50383,81
Nord	31011,08
Centre-est	20228
Ensemble	32695,01

Source : Calcul des Auteurs, données EP 2.

Tableau n°5 : résultats de la régression logistique

		Variables in the Equation					95,0% C.I. for EXP(B)		
		B	S.E.	Wald	df	Sig.	Exp (B)	Lower	Upper
Step 1 ^a	PACTIF	-1,298	,010	16670,188	1	,000	,273	,268	,278
	GROUPEAG			32998,820	14	,000			
	GROUPEAG(1)	,083	,041	4,001	1	,045	1,086	1,002	1,178
	GROUPEAG(2)	,236	,040	34,591	1	,000	1,266	1,170	1,369
	GROUPEAG(3)	,353	,040	78,389	1	,000	1,423	1,316	1,538
	GROUPEAG(4)	,739	,040	346,279	1	,000	2,094	1,938	2,264
	GROUPEAG(5)	,851	,040	458,534	1	,000	2,341	2,166	2,531
	GROUPEAG(6)	1,212	,040	931,049	1	,000	3,361	3,110	3,634
	GROUPEAG(7)	1,162	,040	855,566	1	,000	3,197	2,957	3,456
	GROUPEAG(8)	1,236	,040	965,327	1	,000	3,443	3,185	3,722
	GROUPEAG(9)	1,132	,040	807,679	1	,000	3,102	2,869	3,354
	GROUPEAG(10)	1,190	,040	884,429	1	,000	3,287	3,039	3,555
	GROUPEAG(11)	1,090	,040	732,104	1	,000	2,975	2,749	3,220
	GROUPEAG(12)	1,562	,041	1447,604	1	,000	4,769	4,400	5,168
	GROUPEAG(13)	1,211	,042	849,774	1	,000	3,357	3,095	3,642
	GROUPEAG(14)	,808	,052	244,666	1	,000	2,243	2,027	2,481
	SEG			23132,213	9	,000			
	SEG(1)	2,093	,039	2913,913	1	,000	8,111	7,517	8,751
	SEG(2)	1,811	,046	1527,620	1	,000	6,116	5,585	6,697
	SEG(3)	1,743	,038	2094,852	1	,000	5,717	5,305	6,160
	SEG(4)	2,692	,037	5302,260	1	,000	14,8	13,732	15,874
	SEG(5)	3,065	,037	6932,525	1	,000	21,4	19,934	23,028
	SEG(6)	2,919	,037	6269,080	1	,000	18,5	17,234	19,913
	SEG(7)	2,683	,049	2999,945	1	,000	14,6	13,289	16,103
	SEG(8)	2,572	,040	4054,590	1	,000	13,1	12,096	14,171
	SEG(9)	2,314	,038	3711,427	1	,000	10,1	9,386	10,893
	EDUCATIO			5939,897	6	,000			
	EDUCATIO(1)	-,390	,009	1978,808	1	,000	,677	,666	,689
	EDUCATIO(2)	-,928	,021	2035,023	1	,000	,395	,380	,412
	EDUCATIO(3)	-3,309	,093	1260,727	1	,000	,037	,030	,044
EDUCATIO(4)	-2,360	,074	1023,983	1	,000	,094	,082	,109	
EDUCATIO(5)	-,414	,033	154,014	1	,000	,661	,619	,705	
EDUCATIO(6)	-4,344	,410	112,191	1	,000	,013	,006	,029	
SEX(1)	,693	,008	7297,479	1	,000	2,001	1,969	2,033	
G4(1)	-,990	,008	15582,963	1	,000	,372	,366	,377	
Constant	-3,949	,055	5201,941	1	,000	,019			

a. Variable(s) entered on step 1: PACTIF, GROUPEAG, SEG, EDUCATIO, SEX, G4.

Tableau n° 6: Actifs occupés selon l'âge et le groupe socioéconomique

	Groupe socio-économique																		Total	
	Salariés du public		Salariés du privé structuré		Salariés du privé non structurés		Indépendants ou employeurs non agricoles		Agriculteurs de coton		Agriculteurs vivriers		Aides familiaux , bénévoles et apprentis		Chômeurs		Chefs de ménage inactifs		Total	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%	effectif	%	effectif	%	effectif	%	effectif	%	effectif	%	effectif	%	effectif	%
10 - 14	2145	1.5			2115	2.6	15211	6.3	185331	17.8	696116	17.4	2917	9.1	2559	8.7	23564	16.8	929957	16.2
15 - 19	5998	4.3	1308	4.2	5669	7.0	22587	9.4	182555	17.6	618818	15.5	4498	14.0	4874	16.6	24081	17.2	870388	15.2
20 - 24	13688	9.8	2117	6.9	10275	12.7	34495	14.4	130619	12.6	458280	11.4	4209	13.1	4234	14.4	21625	15.4	679541	11.8
25 - 29	23876	17.1	4061	13.2	21398	26.5	37912	15.8	115299	11.1	407470	10.2	4549	14.2	3449	11.7	19001	13.5	637015	11.1
30 - 34	27105	19.4	5914	19.2	16029	19.9	33359	13.9	91647	8.8	337672	8.4	4135	12.9	3724	12.7	11443	8.2	531027	9.3
35 - 39	24654	17.6	6697	21.7	9304	11.5	29951	12.5	80608	7.8	320851	8.0	2850	8.9	4396	14.9	9144	6.5	488455	8.5
40 - 44	17698	12.7	4511	14.6	5840	7.2	19457	8.1	62011	6.0	256964	6.4	2315	7.2	1896	6.4	7409	5.3	378099	6.6
45 - 49	13506	9.7	4721	15.3	4436	5.5	13932	5.8	46607	4.5	210966	5.3	1290	4.0	1293	4.4	6536	4.7	303289	5.3
50 - 54	7628	5.5	1105	3.6	2957	3.7	11652	4.8	42284	4.1	204972	5.1	1477	4.6	918	3.1	6775	4.8	279767	4.9
55et +	3480	2.5	390	1.3	2620	3.2	21740	9.0	102662	9.9	490527	12.3	3798	11.9	2066	7.0	10778	7.7	638060	11.1
	139777	100.0	30825	100.0	80642	100.0	240295	100.0	1039622	100.0	4002637	100.0	32038	100.0	29408	100.0	140354	100.0	5735598	100.0

Source: INSD EP 98

Tableau n°7: Population active occupée selon le segment et le milieu de résidence du chef de ménage.

Segment du marché	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Salariés protégés	117304	32935	150239
	78,08	21,92	100,00
	15,75	0,65	2,58
Salariés non protégés	111477	20893	132370
	84,22	15,78	100,00
	14,97	0,41	2,27
Indépendant Non agricole progressif	36013	9223	45246
	79,59	20,41	100,00
	4,83	0,18	0,78
Indépendant non agricole involutif	152839	65674	218513
	69,95	30,05	100,00
	20,52	1,29	3,75
Agriculteurs progressifs	33637	111933	1145570
	2,94	97,06	100,00
	4,52	21,88	19,66
Agriculteurs subsistance	110136	2229481	2339617
	4,71	95,29	100,00
	14,79	43,37	40,15
Eleveurs	104055	1458553	1562608
	6,66	93,34	100,00
	13,97	28,70	26,82
Chômeurs	4375	416	4791
	91,32	8,68	100,00
	0,59	0,01	0,08
Autres actifs	35827	36705	72532
	49,39	50,61	100,00
	4,81	0,72	1,24
Inactifs	39238	115973	155211
	25,28	74,72	100,00
	5,27	2,28	2,66
Ensemble	744901	5081796	5826697
	12,76	87,22	100,00
	100,00	100,00	100,00

Source : Calculs des Auteurs, données EP 2.